

2011

info  
**DASCO** le lien  
entre les  
agents





**Expositions, événements, et inaugurations...** Salon du Livre / Salon de l'éducation / Déjeuner sur l'herbe de la DASCO • Vincennes / Inauguration • écoles Lesseps 20° / Œuvres de l'exposition Au Pays des Musées / Inauguration de l'exposition Objectif Photos • 104 / Inauguration de la CASPE 6/14

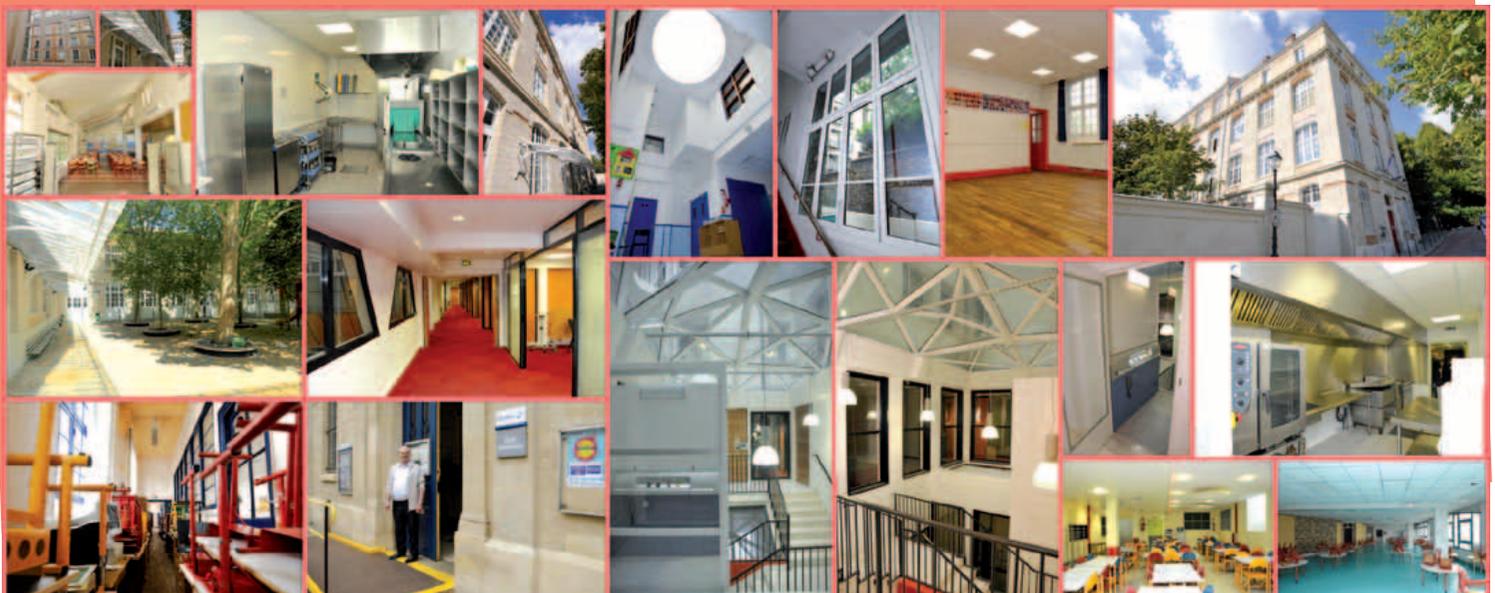


**Restauration scolaire et nutrition...** Film de la DASCO sur la restauration • école Louis Blanc / Journée "Pause méridienne" • Hôtel de Ville / Ateliers dégustations "Goûts et saveurs d'Outre mer" • Hôtel de Ville / Visite d'Hélène MATHIEU lors du Festiv'Art à Vincennes / Cuisine de l'école Louis Blanc



**Travaux, rénovations et accessibilité...**

CASPE 6/14 • écoles Wattignies 12°, Archereau, Fessart et Tanger 19°, Lesseps 20°





## édito

Le bien-être des agents au travail est au cœur des préoccupations quotidiennes de la DASCO. 2011 comme 2012 sont des années résolument placées sous le signe de l'amélioration des conditions de vie au travail, avec de nombreuses nouveautés.

Ainsi, pour la première fois cette année, la DASCO et l'Académie ont signé une circulaire commune de rentrée, qui marque une avancée importante pour le respect et la reconnaissance des personnels de la Ville dans leurs relations avec la communauté scolaire. Elle détermine, par exemple, la création dans chaque école de salles des adultes accessibles aux animateurs. Par ailleurs, la DASCO met en place des casiers pour les animateurs dans toutes les écoles.

Les personnels de service des écoles élémentaires et maternelles ont été consultés cet automne sur la couleur et la longueur de leurs futures blouses via intranet. Pour faciliter l'accès de tous aux informations professionnelles, en particulier pour les agents travaillant dans les établissements scolaires, 450 ordinateurs avec accès à l'intranet ont été déployés dans les écoles, collèges, lycées municipaux et dans les CAS(PE).

Un nouveau règlement de service pour les agents techniques des collèges sera diffusé prochainement. Une réflexion collective est lancée sur les missions, les compétences et savoirs faire des agents des écoles (ATE, ASEM).

Notre plan santé et sécurité au travail a pour objectifs de développer une véritable culture de prévention, d'agir sur la qualité de vie au travail, de prévenir les risques prioritaires et de mieux prendre en compte les questions de santé et de handicap.

Enfin, la DASCO se dote d'un projet de direction auquel nombre d'entre vous ont participé, qui constituera notre feuille de route pour les années à venir.

Je sais que le rythme de travail est dense, que vous devez vous adapter à de nombreux changements. Je constate chaque jour votre attachement à votre métier, votre professionnalisme et votre réactivité. Je vous en remercie chaleureusement. C'est notre fierté à la DASCO, nous incarnons l'image d'une fonction publique réactive et avant tout humaine.

Hélène Mathieu  
Directrice des affaires scolaires

## sommaire

- . **Tout en images** p. 2
- . **Édito** p. 4
- . **Chiffres clés** p. 5
- . **LA DASCO AUJOURD'HUI**
- . Feuille de route p. 6
- . Les nouveaux projets p. 8
- . Quoi de neuf pour le périscolaire ? p. 10
- . Quoi de neuf dans le 1<sup>er</sup> degré ? p. 12
- . **Chronique des C.A.S.(P.E.)** p. 14  
[ DOSSIER ]
- . Quoi de neuf dans le 2<sup>nd</sup> degré ? p. 16
- . **A Paris, une collectivité territoriale** p. 18  
[ DOSSIER ]
- . **LA DASCO & VOUS**
- . **Des ressources humaines en mouvement** p. 20
- . **Prévention des risques professionnels** p. 22
- . **Du nouveau pour la formation** p. 24
- . **MIEUX VIVRE À LA DASCO**
- . **C'est fait pour vous** p. 26  
[ DOSSIER ]

INFO DASCO 2011 - ANNUEL - N° 4

Direction des Affaires Scolaires  
3 rue de l'arsenal - 75004 Paris cedex 04

Directrice de publication : Hélène Mathieu  
Directeur de la rédaction : David Langlois  
Rédactrice en chef : Marie-Christine Parcot

Ont participé à ce numéro : Nicolas Forget, Fernando Andrade, Isabelle Lottin, Amandine Rouah, Isabelle Lemasson, Luciana Dupont, Stéphanie Rabin, Sabine Halay, Marianne Devemy

Conception - réalisation : Stéphanie Pons  
Crédits photos : Laurent Bourgogne - Damien Rouvière - Florence Morisson (DPA)  
Imprimerie : IMPRIMERIE DE COMPIEGNE

... avec nos remerciements aux personnes qui se sont rendues disponibles pour parler de leur métier.

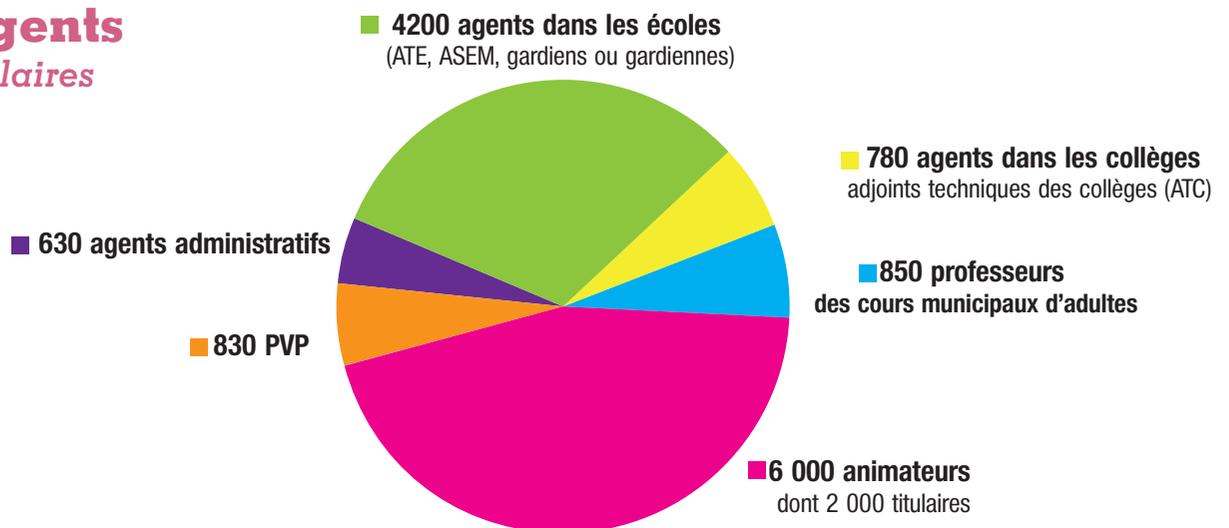
## /// Le saviez-vous ?

### Paris, c'est :

- 137 000 élèves du premier degré  
(écoles maternelles et élémentaires publiques)
- 56 000 dans le second degré (collèges et lycées publics)
  - 662 écoles publiques
  - 112 collèges publics
  - 15 lycées municipaux
    - 3 écoles d'art
  - 631 centres de loisirs

### Et pour assurer ses missions, la DASC0 c'est :

**12 600 agents**  
dont 8 600 titulaires



➤ **Budget annuel de fonctionnement de la DASC0**  
200 millions d'euros

➤ **Budget d'investissement pour les écoles, les collèges, écoles d'art et lycées municipaux**  
(travaux et nouvelles constructions)  
sur la mandature 2008-2014 :  
816 millions d'euros

- Chaque jour, l'année dernière, 19 300 enfants en moyenne ont fréquenté le **centre de loisirs** pendant les petites vacances. Ils étaient 19 650 durant les vacances d'été 2011 et 29 200 le mercredi durant l'année scolaire. A la Toussaint 2011, ils étaient 20 840 en moyenne chaque jour !

- 160 000 élèves mangent le midi dans les établissements scolaires
- 30 000 auditeurs des cours municipaux d'adultes
- 30 000 enfants participent aux études surveillées en élémentaires et aux goûters en maternelles
- 25 000 enfants bénéficient des 2 307 ateliers bleus culturels et sportifs
- 18 000 enfants bénéficient des séjours de vacances
- 10 000 élèves partent en classe de découverte par an
- 5 980 collégiens participent au dispositif Action collégiens
- 10 220 collégiens bénéficient d'un voyage scolaire subventionné par le département

## » FEUILLE DE ROUTE

### Le projet éducatif parisien : point d'étape de Colombe Brossel à mi-mandat

En janvier 2010, Colombe Brossel, Adjointe au Maire de Paris en charge de la vie scolaire et de la réussite éducative, a présenté à l'occasion d'un séminaire des cadres de la DASCO les engagements et priorités du Maire pour cette mandature en matière de vie scolaire et de réussite éducative (se reporter à l'Info DASCO 2010). Paris a en effet fait le choix d'investir dans l'avenir des plus jeunes, pour leur permettre de se construire, de s'épanouir et de s'émanciper chacun avec les mêmes chances.

A la moitié du mandat, elle revient pour les agents de la DASCO sur l'état d'avancement du projet éducatif parisien, dont les grands axes sont : une politique résolue d'entretien du patrimoine scolaire pour offrir à chacun la possibilité de se former dans les meilleures conditions, une attention particulière portée à la situation sociale des familles, la qualité de l'offre périscolaire et la lutte contre le décrochage scolaire.

Voici une illustration des principaux chantiers qui seront menés d'ici 2014.



#### » Une restauration scolaire de qualité

*Chaque jour, les 2100 agents en charge de la restauration préparent 130 000 repas.*

Les nouveaux tarifs adoptés pour la rentrée 2010, plus justes socialement et respectueux de l'égalité entre les usagers, ont permis d'accroître de plus de 1,2% la fréquentation de la demi pension des enfants des écoles primaires et des collèges.

Des "Rendez-vous de la pause méridienne" ont eu lieu en juin dernier. Ils ont mis en lumière les efforts réalisés quotidiennement par les personnels de la DASCO et des caisses des écoles pour améliorer la qualité des repas. Une seconde édition sera organisée en 2012 sur les activités autour du déjeuner.

Au cours de cette rencontre, des objectifs ambitieux en termes de qualité et d'approvisionnement en produits labellisés et issus de l'agriculture biologique ont été fixés. Ils feront l'objet dès cette année d'un accompagnement renforcé entre la Ville et les caisses des écoles, en faveur de la diversification des repas et de la découverte gustative pour les enfants.

#### » Culture, citoyenneté et développement durable

*En 2010/2011, près de 82 000 petits Parisiens ont bénéficié de projets axés sur la culture, la citoyenneté ou le développement durable, en temps scolaire et périscolaire.*

La Mairie développe depuis 2009 un programme éducatif pour favoriser l'accès de tous les jeunes parisiens à la culture et à ses institutions, ainsi qu'à la pratique artistique, "l'Art pour grandir". Pour sa 3<sup>e</sup> édition, le succès se confirme puisque l'Art pour grandir implique davantage d'établissements scolaires, de centres de loisirs et de lieux culturels et diversifie ses programmes. Ce sont par exemple 29 résidences d'artistes qui sont mises en place en 2011/2012 dans 29 collèges parisiens les plus fragilisés. La Ville mène également de nombreuses actions éducatives axées sur la citoyenneté et le développement durable.

*35 établissements culturels ou associations, 239 écoles, 39 collèges et 187 centres de loisirs impliqués dans l'Art pour grandir.*

#### » L'intégration des enfants en situation de handicap

*135 écoles et 32 collèges totalement ou partiellement accessibles.*

La Ville a engagé un ambitieux programme de mise en accessibilité des écoles et des collèges, pour assurer une desserte équilibrée du territoire.

L'objectif est de disposer de 150 écoles totalement ou partiellement accessibles d'ici fin 2014. Pour les collèges, les travaux d'aménagement se poursuivent aussi à un rythme soutenu.

La Mairie développe également une politique d'accueil des enfants porteurs de handicap au sein des services périscolaires et extrascolaires. Le nombre des enfants inscrits est en constante augmentation depuis plusieurs années.

Pour les enfants dont le handicap est plus lourd, 8 centres de loisirs à parité (2 centres associatifs et 6 centres à gestion municipale) accueillent des enfants valides et handicapés. L'objectif est de pourvoir chaque arrondissement d'un centre de ce type, si les locaux le permettent.

*En 2010/2011 :*

- 3665 enfants en situation de handicap étaient scolarisés à Paris, soit 1,9% des élèves,
- 1028 enfants en situation de handicap étaient inscrits sur le temps d'interclasse,
- 379 en études ou goûters,
- 738 les mercredis et petites vacances,
- 168 enfants dans les centres de loisirs à parité.

#### » Des collèges ouverts sur la ville

*En 2011/2012, 203 projets soutenus dans 64 collèges pour 10 000 élèves*

Le Département de Paris a décidé de s'engager tout particulièrement pour la réussite des adolescents et a mis en place de nombreuses actions éducatives dans les collèges, en priorité en dehors du temps scolaire.

Ainsi, pour soutenir les collèges les plus fragilisés de la capitale et réduire les inégalités qui touchent les élèves de ces établissements, un million d'euros supplémentaires sera une nouvelle fois consacré cette année à faciliter la mise en place d'actions durables, favoriser la réussite des élèves, améliorer l'image des établissements dans leur quartier.

*53 collèges concernés au travers de 251 projets financés, dont 14 000 élèves sont bénéficiaires.*

En 2011/2012, la municipalité expérimente également des actions pour rendre le collège plus accessible et compréhensible pour les familles. Elles sont organisées au sein des collèges par les centres sociaux et les équipes éducatives des établissements, en partenariat avec les représentants de parents d'élèves. 6 collèges et 5 centres sociaux sont partenaires.

Enfin, depuis la rentrée 2 nouveaux collèges accueillent le dispositif de prévention éducative "Action collégiens". Au sein des établissements, des adjoints éducatifs proposent aux élèves en difficulté un accompagnement à la scolarité autour de la maîtrise de la lecture, de l'écriture et de la langue, ainsi que des activités culturelles, sportives et autour de la citoyenneté.

*Près de 6 000 collégiens participent chaque année aux activités d'Action collégiens dans 37 collèges.*

*Les agents de la DASCO, par l'action qu'ils mènent au quotidien au service des enfants parisiens dans les écoles, les collèges et les centres de loisirs, sont des garants essentiels de la bonne mise en place de ces projets. C'est leur professionnalisme et leur investissement qui en assureront la réussite.*

## Le projet de la DASCO



*Après avoir été assistante parlementaire puis conseillère d'élus parisiens adjoints au Maire de Paris, Charlotte Aveline est chargée de mission auprès de la directrice des affaires scolaires depuis février 2011. Elle a notamment en charge la coordination des travaux relatifs au projet de la DASCO.*

### Qu'est ce que "le projet de la DASCO" ?

Concrètement, il s'agit de rassembler dans un document unique les valeurs, les enjeux et les grandes orientations de la

direction des affaires scolaires pour les années à venir. Mais le projet de la DASCO c'est avant tout un travail collectif en plusieurs étapes. Il a tout d'abord nécessité la contribution des agents eux-mêmes. Nombreux à tous les niveaux se sont impliqués dans une réflexion sur leur propre métier tel qu'ils l'exercent, tel qu'ils souhaiteraient l'exercer. Un séminaire des cadres et des groupes de travail se sont tenus. Les agents ont confirmé ou remis en question leur fonctionnement, se sont exprimés sur leurs valeurs, leurs attentes, ont perçu des évolutions, des tendances.

Le projet de la DASCO, c'est donc le projet des agents de la DASCO pour améliorer les services en direction des parents et des enfants parisiens, pour favoriser leur épanouissement et leur développement, avec nos partenaires de la communauté éducative. C'est aussi un projet pour les agents pour améliorer les conditions de vie au travail et notre fonctionnement.

### A quoi sert-il ?

Il s'inscrit dans une démarche de modernisation entamée par le secrétariat général de la Ville pour toutes les directions. Il est guidé par le projet éducatif du Maire et de ses adjointe Colombe Brossel chargée de la vie scolaire et de la réussite éducative et Jean-Louis Missika chargé de l'innovation, de la recherche et des universités, impulsé par Hélène Mathieu, notre directrice. Outre ce cadre, il a réellement toutes les qualités d'un travail collectif pour devenir un document fédérateur, un repère pour tous à la façon d'une feuille de route. Nous tous pouvons nous identifier même si nos métiers sont différents les uns des autres. Il a fallu un peu de temps pour que la parole se libère puis les agents se sont exprimés et les actions identifiées sont directement tirées de ces réflexions.

### Est-il surprenant ?

Oui, il est très riche et encore une fois, chacun peut s'y retrouver. Il est à l'image de la DASCO, vivant et inventif. Il dit des choses que l'on savait mais qui n'avaient pas encore été formalisées, des propos que l'on entend mais qu'on n'avait pas encore écrits. L'implication des agents a permis l'émergence de toutes ces idées. Ce n'est pas en soi surprenant, c'est plus justement une forme de reconnaissance dont nous avons tous besoin.

Nous élaborons un projet qui présente notre identité et nos enjeux, et décline des priorités d'actions puis des actions concrètes.

### Pour quel usage ?

Le projet sera présenté à tous les agents au printemps 2012 afin que chacun se l'approprié, que les actions qu'il décline soient mises en œuvre. Des rencontres et des réunions de travail régulières seront ensuite organisées, variables selon les sujets, pour accompagner cette mise en œuvre. Nous avancerons ensemble, dans le même esprit d'écoute, de participation et de dialogue.

## Déconcentration : 3 CAS devenues CASPE

### Se déconcentrer pour se rapprocher

Pour assurer un meilleur service de proximité, la Ville poursuit un processus de déconcentration de certains de ses services. En 2011 trois circonscriptions des affaires scolaires ont ajouté à leurs compétences le domaine de la Petite Enfance. Ce rapprochement se justifie : à elles deux la DASCO et la direction de la famille et de la petite enfance (DFPE) gèrent 69% des équipements municipaux de proximité et concernent 71% des effectifs de terrain des directions du pôle service aux Parisiens. Les deux directions assurent un service public à destination des enfants dans la continuité l'un de l'autre.

Les CASPE sont dirigées par un chef de circonscription unique. En complément des missions dévolues habituellement aux affaires scolaires (équipements, ressources humaines, action éducative) et dans un souci de respect des spécificités propres à chaque direction, elles sont dotées d'un pôle petite enfance qui traite des questions équipements et ressources humaines de la petite enfance. Enfin, elles fonctionnent avec une section approvisionnement-logistique et un secrétariat communs aux affaires scolaires et à la petite enfance.

#### » La CASPE 20

Créée en février 2011, elle couvre le territoire du 20<sup>e</sup> arrondissement. Elle compte 119 établissements : 77 écoles et 42 établissements de petite enfance. Elle travaille pour près de 15 000 écoliers, 3 200 enfants accueillis en centre de loisirs le mercredi et pour une capacité d'accueil de 1 700 places dans les établissements de la petite enfance. Elle est composée de 49 personnes tandis que 1 600 agents affaires scolaires et 700 agents petite enfance travaillent sur le terrain.

#### » La CASPE 6/14

Créée en mars 2011, elle couvre le territoire des 6<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> arrondissements. Elle comprend 81 établissements : 45 écoles et 36 établissements de petite enfance. Elle travaille pour 8 600 écoliers, 2 280 enfants accueillis en centre de loisirs le mercredi et pour une capacité d'accueil de 1 900 places dans les établissements de la petite enfance.

Elle est constituée de 35 personnes tandis que 419 agents permanents affaires scolaires et 510 agents petite enfance travaillent sur le terrain.

#### » La CASPE 5/13

Créée en juin 2011, elle couvre le territoire des 5<sup>e</sup> et 13<sup>e</sup> arrondissements. Elle comprend 143 établissements : 84 écoles et 59 établissements de la petite enfance. Elle travaille pour près de 15 200 écoliers, 3 380 enfants accueillis dans les centres de loisirs le mercredi, et pour une capacité d'accueil de 3 180 places dans les établissements de la petite enfance. Elle est constituée de 59 personnes tandis que 702 agents permanents des affaires scolaires et 1 053 agents petite enfance travaillent sur le terrain.

## » LES NOUVEAUX PROJETS

### Les résidences d'artistes dans les collèges

C'est dans le cadre du vaste programme éducatif destiné à favoriser l'accès des jeunes Parisiens à la culture et à ses institutions - l'Art pour grandir - que la direction des affaires scolaires et la direction des affaires culturelles développent des résidences d'artistes. 29 collèges fragilisés accueillent des résidences en 2011-2012 (ils étaient 10 en 2010-2011). Plusieurs disciplines artistiques sont concernées : théâtre, cirque, danse, musique, arts numériques, photos, arts de la rue, marionnette, écriture (littérature, poésie, bande-dessinée, etc), cinéma, sculpture, peinture...

L'objectif est de permettre aux adolescents des collèges parisiens de construire un projet artistique grâce à la présence régulière d'un artiste ou d'une compagnie confirmés et reconnus et de découvrir un lieu culturel.

Chaque résidence s'articule autour de 3 axes : la rencontre avec l'artiste et son œuvre, la découverte du processus de création, la pratique des élèves, la fréquentation de lieux de création ou de diffusion.

La réussite des résidences repose sur la volonté d'un groupe de personnes partenaires impliqués : l'artiste, le principal du collège, un référent désigné, des professeurs et la structure culturelle associée au projet.



Atelier de Paris Carolyn Carlson - Collège Paul Verlaine



L'Ensemble les Talens Lyriques - Collège Mayer



"Les Petits Riens" - Au 104

### 3 nouvelles écoles pour la rentrée 2011

L'école élémentaire de la rue de Clichy (9<sup>e</sup>) qui accueille 12 classes, dont une Classe d'enfants en situation de handicap, a été construite dans un ancien hôtel particulier datant de 1850.

L'école polyvalente de la rue des Grands Moulins, sur la ZAC Paris Rive Gauche (13<sup>e</sup>), accueille, depuis la rentrée, 4 classes maternelles et 5 classes élémentaires.

Une nouvelle école polyvalente située bd Mac Donald, dans la nouvelle ZAC Claude Bernard (19<sup>e</sup>) a ouvert ses portes à la rentrée 2011 et accueille 5 classes maternelles et 7 élémentaires.



#### › Lycée collège Jacques Decour

La troisième phase de travaux dans le lycée collège Jacques Decour dans le cadre du schéma directeur de l'établissement s'est achevée l'été dernier avec la création d'une salle de sport, deux centres de documentation et d'information, et de locaux annexes.

## Facil'Familles, une équipe au service des Parisiens

Facil'Familles est un nouveau service qui permet aux familles de recevoir une seule facture pour toutes les activités périscolaires (hors restauration scolaire), le conservatoire municipal et les Ateliers Beaux-Arts, d'avoir la possibilité via internet de payer par prélèvement automatique ou par CB et de faire des demandes d'inscription à certaines activités périscolaires.

Fin 2011, trois directions sont concernées : la DASCO en premier lieu mais également la direction des affaires culturelles pour les ateliers Beaux Arts et les conservatoires, ainsi que la direction des usagers, des citoyens et des territoires pour ce qui concerne l'amélioration de la relation aux usagers et la qualité des services. Début 2013, la direction de la famille et de la petite enfance (DFPE) sera de la partie quand les crèches rejoindront le dispositif.

En octobre 2011, un bureau a été créé à la sous direction de l'action éducative. Il compte 37 personnes et regroupe des cellules préexistantes.

*Consultez sur Intraparis ce reportage réalisé par Coraline Lenoir pour la mission communication interne de la Ville, et les photos de Jean-Baptiste Gurliat de la DICOM.*

*Intranet : Accueil › Mairie de Paris › Actualités › Un service à la une*

### Le bureau :

» la section facturation est en charge de l'émission des factures mais aussi des relations avec les Parisiens

Tous les 2 mois, 80 000 factures sont émises et 4 000 sollicitations (par courrier, par mail - direct ou via paris.fr - par téléphone ou sur place) sont traitées par une équipe dédiée de 11 personnes. Les sollicitations

liées aux factures précédentes sont traitées par une autre équipe de 11 personnes. Ainsi, de la demande de renseignements aux contestations de factures, chaque demande est traitée. L'équipe travaille également avec les directions partenaires telles que la DICOM, avec les téléconseillers du 3975, et la DUCT avec les relais Info Famille et les accueils des mairies d'arrondissements.

### » la régie pour l'encaissement des factures

Elle est chargée d'encaisser les paiements en chèque, carte bleue (sur Internet), les prélèvements automatiques, les chèques CESU. Ces moyens de paiement représentent plus de 90% de l'activité. La réception des paiements en numéraire est toujours assuré par les mairies d'arrondissement.

### » La section applicative et informatique "C'Facil"

Elle assiste les utilisateurs internes : services Facil'Familles, directeurs d'écoles et de centres de loisirs, régisseurs d'arrondissement... Elle s'assure du bon fonctionnement et des évolutions du portail Facil'Familles. Chaque demande d'évolution du logiciel est étudiée, testée puis intégrée au dispositif actuel. L'interface est en perpétuelle évolution, elle s'affine en fonction des retours des utilisateurs.



## Les enfants consultés sur les grands projets d'aménagement de la Ville

Le projet de reconquête des Berges de Seine a donné lieu à des actions de sensibilisation à l'architecture et à l'urbanisme auprès des enfants en novembre 2010 et avril 2011.

A l'occasion de ce grand projet dont la livraison est prévue en 2012, des centres de loisirs ont découvert et se sont appropriés cet espace autour de quatre thèmes : la couleur, la végétation, le mobilier urbain et l'eau. Animés par des plasticiens et des architectes, les ateliers mis en place par le pavillon de l'Arsenal, sur l'histoire et le développement de Paris, ont permis de recueillir les propositions de 700 petits Parisiens.

Grâce à l'implication des animateurs des centres de loisirs dans cette démarche sans précédent, les enfants ont dessiné les Berges de demain au moyen de maquettes toutes aussi belles les unes que les autres.



## » QUOI DE NEUF pour le périscolaire ?



### Des enfants en vacances

Les vacances Arc-en-Ciel permettent à environ 7 000 jeunes Parisiens âgés de 4 à 16 ans, d'être accueillis dans des sites variés - plus de 70 destinations - en pleine nature, au bord de la mer ou à la montagne, lors de séjours (plus de 200 au total) qui se déroulent l'été.

*/// Clarisse Boka a intégré la Ville de Paris en 2007, venant du secteur privé, en réussissant le concours externe d'adjoint administratif. Après une expérience au bureau de gestion des personnels de la DASCO, elle est depuis 2009, gestionnaire administrative pour les vacances Arc-en-Ciel au bureau des centres de loisirs et des séjours.*



#### Quelles sont vos missions ?

Je travaille en binôme parce que la notion d'équipe est importante, sous la responsabilité du coordinateur des vacances Arc-en-Ciel sur toutes les phases du dispositif : contacts avec les prestataires, présentation des séjours, organisation du forum où les familles rencontrent les prestataires, accueil des familles pour les inscriptions, accompagnement des départs en gare, suivi des effectifs, des paiements, des remboursements aux familles en cas de maladie, des relations financières avec les prestataires également... Cela couvre toutes les phases du dispositif, et m'offre une diversité dans le travail que j'apprécie beaucoup. J'ai particulièrement en charge les dossiers suivis par les travailleurs sociaux : les assistants sociaux de la direction de l'action sociale, de l'enfance et de la santé (DASES) qui travaillent dans les écoles et les collèges, ceux de la caisse d'allocations familiales (CAF) répartis dans les 20 arrondissements parisiens, et avec les éducateurs des associations implantées dans les quartiers Politique de la Ville. L'objectif de mixité sociale étant fort, même les plus démunis peuvent partir grâce à la prise en charge de leur demande par les travailleurs sociaux. L'intégration des enfants handicapés, en évolution, est aussi un objectif.

#### Quels aspects préférez-vous ?

A vrai dire, dans chacun de ces aspects, il s'agit de permettre à des enfants de partir en vacances. C'est une satisfaction. Le travail est administratif, constitué de tâches diverses et variées mais le fil conducteur est évident et on ne le perd jamais de vue. Il permet le contact humain auquel je tiens beaucoup. Quand une saison se termine, la préparation de la suivante est déjà entamée. D'année en année, on progresse avec des idées nouvelles. Lorsque les enfants sont présents le jour de leur inscription sur un séjour, la joie qu'ils expriment au moment où leur départ prochain se confirme est un vrai bonheur. Une anecdote : une fillette présente lors de son inscription et qui n'était sûre de rien parce qu'elle avait une place en liste d'attente, m'a demandé une feuille pour écrire tandis que j'instruisais son dossier. En partant, elle me l'a tendue en souriant. Elle avait écrit "je suis trop contente de partir en colonie".

### Les blogs des centres de loisirs

2011, c'est aussi l'année de lancement des blogs qui offrent aux animateurs volontaires la possibilité de créer un projet avec les enfants des centres de loisirs. Ils seront pas à pas conçus en partenariat avec l'action éducative des CAS(PE), le centre de ressources Paris Informatique et la mission communication.

La plateforme dédiée est mise à disposition par l'équipe de paris numérique (direction de la communication).

### Un nouveau CLAP

Un CLAP, c'est un centre de loisirs à parité qui accueille les enfants le mercredi et pendant les vacances scolaires en groupes mixtes composés de 15 enfants valides et 15 enfants porteurs d'un handicap physique, intellectuel ou sensoriel. Depuis 2004, 8 centres ont été mis en place.

Début 2012, un nouveau CLAP ouvrira ses portes au 32 rue Olivier Métra, 20°. Les enfants seront accueillis par une équipe d'animation de 8 personnes spécifiquement formées par le centre de ressources "enfance handicapée".

## Des centres de loisirs dans les hôpitaux

Aux 631 centres de loisirs implantés dans des écoles de la Ville, s'ajoutent 6 centres à l'hôpital dans des établissements pédiatriques de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris (Robert Debré, Armand Trousseau, Pitié-Salpêtrière, Necker et Bicêtre) ainsi qu'à l'Institut Gustave Roussy de Villejuif. 43 animateurs proposent des animations aux enfants malades, à leur chevet ou en groupe. Dans certains hôpitaux, des sorties sont organisées par le centre de loisirs. En 2010, 220 enfants par jour, en moyenne, ont pu bénéficier d'activités ludiques, culturelles et sportives mises en place par les équipes d'animation à l'hôpital.

*/// Dany Nadaud est directrice adjointe du centre de loisirs de l'hôpital Necker depuis septembre 2011 (à la DASCO depuis 20 ans)*

*/// Marie-Laure Delsahut est animatrice titulaire à l'hôpital Trousseau depuis 4 ans (à la DASCO depuis 25 ans)*

### Avec qui travaillez-vous à l'hôpital ?

Avec des enfants et leurs familles à qui nous offrons une parenthèse, une bouffée d'air, dans un contexte difficile. Les enfants sont âgés de 3 à 18 ans et souffrent de pathologies variées plus ou moins graves. Ils sont de passage pour des séjours plus ou moins longs. Nous sommes les partenaires de l'équipe médicale et nos observations les intéressent. Rien ne se fait sans leur accord.

### Qui sont vos collaborateurs à la DASCO ?

Nous sommes en lien étroit avec le bureau des centres de loisirs et des séjours, principalement avec Lisa David, qui est à l'écoute, et répond autant que possible à nos besoins. Les centres de ressources sont des partenaires indispensables à la réalisation de nos divers projets. Grâce au centre de ressources Paris Musique et Paul Caillet, nous proposons par exemple aux enfants sur le thème



du Brésil, l'apprentissage de chansons enfantines, la fabrication d'instruments avec du matériel de récupération et un travail sur le rythme.

### Pourquoi avez-vous eu envie de travailler à l'hôpital ?

L'approche du public n'est pas du tout la même. Le regard des enfants, celui de leurs parents quand on arrive à l'hôpital, est un vrai bonheur. Il ne faut pas avoir peur de la maladie, de ses aspects physiques, être solide et avoir par ailleurs une vie bien remplie. Cela amène à se surpasser de manière naturelle, sans s'en rendre compte. Il faut apprendre à gérer son temps, il faut savoir quitter un enfant dans une chambre pour se rendre auprès d'un autre. Notre



implication est comme une évidence, nous pouvons quotidiennement prendre la mesure de ce que nous apportons aux enfants et à leurs familles et c'est une satisfaction valorisante. Cependant, n'écartons pas un aspect difficile, le plus caractéristique : nous côtoyons la maladie, la souffrance des enfants et des parents et parfois la mort.

**Nous travaillons avec des enfants malades, certes, mais avant tout avec des enfants !**

## PROJET INTERGÉNÉRATIONNEL du centre de ressources Paris Lecture

**Le centre Paris Lecture existe sur la base d'une convention entre l'éducation nationale et la ville qui a créé le Plan Paris Lecture en 1991. Il développe la pratique de la lecture chez les enfants. Il est composé de 5 personnes en délégation de l'Éducation Nationale et 12 animateurs de la DASCO.**

**Centre de ressources et de formation initiale et continue pour les animateurs, en premier lieu, il est au cœur du comité de sélection des livres destinés aux 640 espaces premiers livres (EPL) et bibliothèques centres de documentation (BCD). Il développe des actions lecture sur le temps scolaire (91 classes de 19 écoles concernées cette année). Enfin, il réalise des projets avec les centres de loisirs.**

*/// Robert CARON, enseignant de l'éducation nationale est responsable du centre depuis 9 ans.*

### Quel est ce projet "intergénérationnel" ?

Nous tentons d'aider les enfants à s'intéresser aussi au livre en tant qu'outil - de questionnement par exemple. Nous lui soumettons un thème, un sujet, une question, un problème. Nous lui proposons des matériaux de recherche : livres, phrases, images, films... Au fil de ces travaux, nous introduisons la confrontation à un autre public en l'occurrence des personnes âgées qui participent aux clubs seniors gérés par le centre d'action sociale de la Ville de Paris (CASVP) qui ont mené les mêmes travaux en parallèle.

### Quels peuvent être les thèmes ?

A titre d'exemple, deux nouveaux projets ont vu le jour cette année : celui de l'esclavage en collaboration avec l'UNESCO - celui du travail dans le cadre d'une initiative de publication sur le thème "être sujets dans son travail" qui se matérialise sous la forme d'un journal : "Travaux".

### Concrètement comment cela se passe ?

Un animateur du centre Paris Lecture travaille au sein du centre de loisirs d'une part, avec les membres du club seniors du même quartier d'autre part, parfois avec la bibliothèque voisine. Prendre connaissance, comprendre, réagir, répondre, chercher des échos dans la littérature, c'est se faire une idée. Les idées font le contenu d'un journal en numéros successifs. Les idées des enfants et celles des seniors se mêlent et se répondent dans chaque production. Puis l'animateur organise une rencontre entre les enfants et les personnes âgées. Elle a lieu à partir du travail de réflexion préalable et se transforme en un partage de savoirs, à base d'idées, de points de vue argumentés, de visions du monde.

### Quel est l'aboutissement ?

Comment le mesurer, l'expliquer autrement en disant que nous souhaitons susciter une envie irrépressible de partage d'idées, de compréhension mutuelle. Il faudrait plus de pages pour en parler !

## » QUOI DE NEUF dans le 1<sup>er</sup> degré ?

### Contrats d'objectifs qualité pour la restauration scolaire

Dans la continuité de la réforme qui a permis à la rentrée 2010 d'harmoniser les tarifs de la restauration scolaire sur tout Paris, l'année 2012 verra une transformation complète du mode de financement des caisses des écoles. Cette réforme a pour but de sécuriser le financement de la restauration scolaire et d'encourager une démarche d'amélioration de la qualité des repas via des contrats d'objectifs.

*/// Alexis Meyer est depuis mai 2011 le Chef du bureau de la restauration scolaire. Administrateur civil, il est issu de la Direction générale du Trésor au Ministère des finances et effectue sa mobilité à la sous-direction des écoles.*

#### Pourquoi réformer le mode de financement des caisses ?

Aujourd'hui plus de 80% des élèves du 1<sup>er</sup> degré déjeunent tous les jours à l'école. L'importance de ce service pour les Parisiens et ses évolutions au cours des dernières années ont conduit à envisager un nouveau partenariat entre la Ville et les gestionnaires de la restauration que sont les caisses des écoles. L'objectif est double : sécuriser les financements mais aussi poursuivre l'effort d'amélioration de la qualité des repas.

#### Concrètement, comment vont évoluer les relations entre la DASCO et les caisses des écoles ?

Sur le plan financier tout d'abord, les versements de la Ville seront simplifiés et programmés sur plusieurs années afin de donner aux caisses plus de sécurité et plus de visibilité.

Par ailleurs, afin d'accompagner les arrondissements dans leur démarche qualité, la Ville proposera à chaque caisse un contrat d'objectifs pluriannuel et individualisé visant à améliorer leurs prestations alimentaires et optimiser leur gestion. Très concrètement, un dialogue de gestion approfondi sera engagé entre le Bureau de la restauration scolaire et chaque caisse dans les prochaines semaines afin de déterminer des objectifs précis pour la période 2012-2014. Ces objectifs seront ajustés à la situation de chaque arrondissement afin de prendre en compte la diversité des modes de production et de gestion.

#### Et comment encourager "la qualité" dans ce cadre ?

Nous visons à la fois le contenu des assiettes des enfants et la gestion des caisses. La qualité alimentaire passe par de multiples vecteurs : le recours à davantage de produits sous label ou "bio", bien évidemment, mais aussi le savoir-faire des personnels et l'outil de production. Par ailleurs, certains objectifs porteront sur la gestion : modernisation des logiciels de facturation ou des moyens de paiement, amélioration de la gestion des impayés ou de la trésorerie, ou encore maîtrise des coûts de revient.

#### Quelques données chiffrées

Les 20 caisses des écoles parisiennes servent environ 130 000 repas par jour dans 662 écoles publiques du 1<sup>er</sup> degré, 43 collèges et 13 lycées municipaux. Au total, avec les centres de loisirs du mercredi et des vacances, ce sont plus de 22 millions de repas qui sont servis chaque année par les caisses des écoles.



#### Rappel

Les caisses des écoles sont des établissements publics présidés à Paris par les maires d'arrondissement et dont la principale mission est d'assurer la restauration scolaire. A ce titre, elles sont chargées de l'élaboration des menus, de la production et de la distribution des repas dans les écoles mais aussi les centres de loisirs et certains établissements du second degré.

La Ville prend à sa charge le coût de la restauration scolaire en complément des participations familiales. En outre, elle attribue des subventions aux caisses pour améliorer la qualité des repas, par exemple en favorisant l'introduction de produits labellisés ou en aidant à la formation des personnels. Le financement de la restauration scolaire en 2012 avoisinera 75 millions d'euros (hors collèges autonomes). La Ville se charge aussi de la construction, de la maintenance et de la modernisation des restaurants scolaires et des cuisines.

#### Modes de production

**Les 20 caisses des écoles alimentent 750 établissements scolaires grâce à 200 cuisines**

**3 modes de production des repas sont utilisés :**

- **La cuisine sur place** : les repas sont élaborés au sein de l'établissement et consommés sur place dès la fin de la préparation. A Paris, 165 cuisines utilisent ce mode de production ; elles fournissent la moitié des repas servis chaque jour.
- **La liaison chaude** : les repas sont élaborés dans une cuisine centrale, maintenus à +63°C et livrés dans les écoles prêts à être consommés. 30 cuisines centrales fonctionnent de cette manière et produisent 20 000 repas par jour.
- **La liaison froide** : les repas sont préparés en cuisine centrale, transportés à +3°C et remis en température dans les établissements, avant consommation. 5 cuisines centrales produisent 45 000 repas par jour. La nouvelle cuisine centrale du 20<sup>e</sup> arrondissement pourra fournir, à elle seule, 15 000 repas, par jour, dès le mois de juin 2012.

## Les professeurs relais dans les CAS(PE)



*/// François Polloli est professeur de la Ville de Paris depuis 25 ans. Il enseigne la musique dans une école élémentaire de la rue de l'Ourcq, 19<sup>e</sup>.*

### Qu'est ce qu'un professeur relais ?

Il y a plus de 800 professeurs de la Ville de Paris sur tout le territoire parisien et dans les 3 disciplines (arts plastiques, musique, éducation physique et sportive). Le bureau de la vie scolaire et des PVP de la

sous-direction de l'action éducative et périscolaire délègue donc en circonscription, à trois professeurs relais (un par discipline), la responsabilité de faire circuler l'information vers les professeurs et inversement.

Je suis donc déchargé de 6 heures de cours par semaine pour assurer cette mission auprès des professeurs de musique des 10<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> arrondissements.

J'organise notamment des réunions de concertation. C'est l'occasion de débattre, d'informer (sur le matériel que la circonscription peut commander par exemple), de recenser des besoins pour tenter d'y répondre.

### Qui sont vos interlocuteurs ?

Je travaille avec mes collègues en musique essentiellement bien sûr. Les débutants comme les anciens sont intéressés par ces rencontres qui permettent de travailler ensemble : la réflexion menée pour l'élaboration du projet de la DASCO a été des plus riches ; nous montons des répertoires communs par exemple.

Je fais le lien avec les chargés de mission du bureau de la vie scolaire et des PVP, avec Marie-Dominique Ley-Lepelletier pour la formation par exemple, Françoise Villain pour le matériel pédagogique, ou encore Marie-Christine Pannetier pour l'événementiel.

Je peux être en contact avec d'autres partenaires quand je travaille avec un conservatoire, sur un événement qui implique un élu d'arrondissement (une chorale qui a besoin d'une salle par exemple), ou encore avec les directeurs d'écoles quand une concertation est nécessaire.

### Pourquoi aimez-vous cette fonction ?

Les PVP sont fonctionnaires de la Ville mais leurs missions sont définies avec l'Education Nationale. Ils exercent sur le temps scolaire. La fonction de professeur relais se situe donc à la charnière de deux mondes qui se côtoient sans toujours bien se connaître : c'est cette articulation qui m'intéresse. L'aspect relationnel est passionnant et, d'autant plus dans ma circonscription, où l'information est fluide, le chef insufflant un esprit positif, cherchant à faire en sorte que nous soyons heureux au travail. Je bénéficie d'un point de vue panoramique sur le travail qui est accompli dans les écoles. C'est enrichissant tant au niveau professionnel que simplement humain.

## Lesseps : un an de travaux

Trois écoles ont rouvert à la rentrée dans leurs locaux respectifs : une maternelle et deux élémentaires.



## Le compost à l'école

Fabriquer un compost à l'école "rien de plus facile". Sonia Conchon, professeur à l'école de la rue de la Plaine, a réalisé un lombricomposteur avec ses élèves. Il est utilisé pour le petit jardin de l'école.

*Pour en savoir plus, contactez Anne Prieur, Coordinatrice du réseau Education à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD) - 01 42 76 31 12*

[www.acteursduparidurable.fr](http://www.acteursduparidurable.fr)

La Ville a ouvert un nouveau dispositif de mise en valeur, d'échange et de développement de bonnes pratiques environnementales : un nouveau site Internet, consultez-le, vous pouvez en être contributeurs !

## » Les CAS 5/6 et 13/14 sont devenues CASPE 5/13 et 6/14

Outre le rattachement des services déconcentrés de la Petite Enfance selon des modalités similaires à celles de la CASPE 20, deux circonscriptions ont été recomposées.

Prévu de longue date, le projet a été réalisé au printemps 2011 pour rééquilibrer deux secteurs.

### /// Des collègues de l'équipe de la CASPE 5/13 donne leur point de vue

→ **Chantal Sudron** est à l'accueil depuis 2008. Auparavant agent spécialisé des écoles maternelles, elle travaille pour la Ville depuis 1982. Son rôle n'a pas changé mais ses interlocuteurs ne sont plus les mêmes.

→ **Christian Cahn**, chef de la CASPE 5/13 estime que c'est une étape importante pour une équipe, même si avec le recul il constate que ça s'est fait de manière assez naturelle. Face à un changement qui peut apparaître comme purement technocratique, il travaille sur l'aspect humain de cette intéressante aventure. Changer de secteur amène à se réorganiser, à repenser sa façon de travailler. Son équipe l'a suivi, il en est heureux, et s'est enrichie de nouvelles recrues venues de la CAS 13/14 et de la DFPE qui ont pu prendre leur place, s'épanouir différemment.

Le travail d'une circonscription comme celui d'une équipe au service du terrain, se trouve à la rencontre d'une multitude de partenaires différents, qu'il faut réunir pour trouver des solutions aux problèmes, pour promouvoir ce qui fonctionne bien, et valoriser ceux qui méritent de l'être. La CASPE est aussi un lieu d'accueil à la disposition des agents du

terrain. Ce sont eux qui font le service public offert aux Parisiens.

→ **Nicolas Molotkoff**, responsable de l'action éducative (RAE), qualifie également cette nouvelle répartition d'enrichissante et de motivante disant que ce changement offre une dynamique nouvelle liée au brassage des agents et de leurs compétences. Il constate au quotidien un échange, un partage fructueux des pratiques professionnelles. Il entend de nouveaux discours, de nouvelles idées lancées par un management participatif. En découvrant un terrain nouveau, on se lie à de nouvelles équipes, on apprend à les connaître pour mieux travailler, on va à la rencontre de nouveaux partenaires, les directeurs d'écoles, les parents d'élèves, les mairies, les élus, les associations, les caisses des écoles... On souhaite instaurer un climat de confiance, d'échanges, de communication, avec le souhait toujours de construire des projets avec tous les acteurs des deux arrondissements dans l'intérêt de la communauté éducative.

→ **Didier Barré, Dorothee Gnilitzky et Frédérique Develay**, adjoints du RAE, travaillaient auparavant pour

la CAS 13/14. Ils participent depuis mars 2011 à cette émulation souvent positive, parfois difficile parce qu'il n'est pas de tout repos de changer ses habitudes. La formation d'une équipe implique une nouvelle répartition des tâches. Au préalable chacun a pu exprimer ses préférences, sa sensibilité pour telle ou telle discipline. Ils se chargent de dossiers transversaux (la formation pour les personnels, le projet de la DASCO, les projets labellisés L'Art pour grandir...), d'initier eux-même des projets, et de favoriser aussi ceux des équipes d'animation. Ils coordonnent chacun entre 15 et 20 centres de loisirs par secteur, en assurant le lien avec les directeurs d'école pour l'interclasse, les études, les goûters notamment. Ils favorisent les échanges entre les centres de loisirs des deux arrondissements.

Le changement qui concerne la circonscription se perçoit bien entendu sur le terrain. Une nouvelle équipe c'est une nouvelle façon de travailler, un nouveau chef c'est une nouvelle méthode de management, la collaboration avec des acteurs petite enfance, c'est une ouverture d'esprit... Les façons de faire dans le 5<sup>e</sup> arrondissement ont enrichies celles du 13<sup>e</sup> et vice versa. Après 6 mois d'exercice dans ce schéma nouveau, le bilan est positif.



## » La CAS 20 devient CASPE 20

### Des circonscriptions modifiées

La circonscription des affaires scolaires du 20<sup>e</sup> arrondissement est la première à avoir intégré des services déconcentrés de la Petite Enfance (cf page 7). Depuis février 2011, elle est la "CASPE 20".



*Catherine Gacon est l'adjointe de la chef de la CASPE, responsable du pôle Petite enfance. Elle a travaillé de 1992 à 2011 à la DASCO dans différents domaines (travaux dans les écoles, formation des personnels, analyse des emplois et des effectifs). En 2010, elle est promue attachée d'administration et intègre la direction de la famille et de la petite enfance en février 2011.*

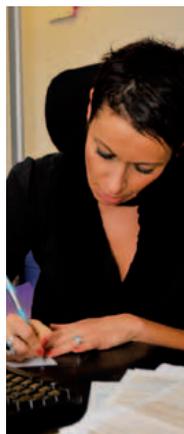
#### De la Petite Enfance à la DASCO, que peut-on dire ?

C'est la rencontre de deux directions spécialisées dans l'accueil des enfants. Venant de la DASCO qui fonctionne déjà selon un mode déconcentré, j'ai participé à l'élaboration de ce projet avec enthousiasme. Dans le cadre d'un partenariat étroit DASCO DFPE, tout était à monter, nous avons participé à des groupes de travail initiés par le secrétariat général pour définir la nouvelle structure, son organisation, ses procédures, les fiches de postes...

Pour les équipes, cela représente l'utilisation de nouveaux outils, des pratiques à créer, des liens avec de nouveaux partenaires.

A la différence de l'école, où deux institutions, l'Education nationale et la Ville, coopèrent, dans un établissement d'accueil de la petite enfance (EPE), tout le personnel est municipal.

L'arrivée du pôle petite enfance à la circonscription des affaires scolaires c'est l'intégration d'une équipe au sein d'une autre déjà constituée. Le travail en services déconcentrés est la perspective de rencontres, de liens directs avec les agents pour comprendre leurs préoccupations, réaffirmer qu'elles (à 98% des femmes) font un beau métier, exigent.



*Les trois UGD du pôle petite enfance, Catherine Cormier à la DFPE depuis 2000, Christelle Béjard agent de la Ville depuis 1989, ex-secrétaire au service des ressources humaines de la DFPE, et Charlotte Crispim agent de la Ville depuis 1994, donnent leurs points de vue.*

#### Comment s'est passée votre intégration à la CASPE 20 ?

Nous étions volontaires avec une petite appréhension sur ce changement. Puis nous avons été extrêmement bien accueillies par nos collègues, à commencer par l'agent d'accueil, Thierry Bocquillon, toujours souriant et serviable.

Chaque direction ayant sa façon de travailler, il n'est pas évident de trouver sa place. Il est bien différent de travailler dans une petite structure : les rapports avec les collègues sont plus simples, c'est comme une petite entreprise. Les ouvriers polyvalents Camille Behava, Michel Cudrano, Christian Manette (photos) et Christopher Rosan se sont mis en quatre pour favoriser notre installation. Ils sont des collaborateurs indispensables à tous, tout comme Denise Savari l'agent d'entretien de la CASPE, prévenante et attentive. Nous avons naturellement repris la gestion de nos dossiers comme en service central où deux d'entre nous étai-ent déjà UGD. Puis la notion de proximité a pris du sens. Les directrices d'établissement en premier lieu en ont bénéficié, elles se sentent plus soutenues. Nous pouvons aussi nous déplacer plus facilement dans les crèches. Les agents sont alors fiers de nous montrer le cadre de leur travail et ce qu'elles font.

### Les équipes des affaires scolaires interrogées sur cette déconcentration de la DFPE commentent :

*/// Sylvie Wexler, Agnès Demondion et Yamina Ouhhabi sont UGD. Elles travaillent pour la section RH*

Le lien avec la Ville, qu'on travaille dans une école ou dans un jardin d'enfants, c'est son UGD. Il y a à présent deux entités ressources humaines différentes. Les règles sont les mêmes pour tous mais les organisations varient. Nous travaillons différemment par rapport à nos collègues petite enfance mais nous faisons le même métier. Nos préoccupations sont les mêmes, tournées vers les agents de terrain qui pour la plupart aiment leur travail.

*/// La section approvisionnement est composée de Catherine Lacour, Sylvie Vincent, Catherine Audidier, Cécile Hsu, Evelyne Rémy et Faïza Bahi.*

Nous devons prochainement travailler pour les EPE comme nous travaillons actuellement pour les écoles. Il n'y a pas de soucis en terme de compétences puisque le système des commandes est le même mais la mutualisation nécessite quelques adaptations en terme d'harmonisation des outils et d'articulation des calendriers.

*/// La section action éducative représentée le jour de l'interview par Odette Cohen, Devy Virapin, Catherine Zanga et Noëlle Després apprécie l'arrivée du pôle petite enfance.*

Pour l'action éducative, c'est un plus. Nous avons de nombreux points de convergence. Nous pouvons lier ces périodes différentes de l'accueil des enfants. Nous pouvons nous associer à la faveur d'une meilleure continuité dans la diffusion de l'information aux parents par exemple. La collectivité peut s'envisager d'une manière cohérente. Nous pouvons développer des projets communs, faire des passerelles, partager nos compétences complémentaires. L'accueil en centre de loisirs durant l'été 2011 a été par exemple davantage adapté aux plus jeunes, au niveau du rythme des journées, du lien avec les parents.



## » QUOI DE NEUF dans le 2<sup>nd</sup> degré ?

### Quand l'Action Co' fait son show

Action Collégiens est un dispositif destiné aux élèves scolarisés dans des collèges parisiens. Il est mis en place par la DASCO, selon des critères prédéfinis, dans 37 établissements parisiens à la demande des chefs d'établissement en partenariat avec leurs équipes, les conseillers d'orientation, les psychologues et le rectorat de Paris.

Les adjoints éducatifs rattachés à la sous-direction des établissements du second degré interviennent selon 3 axes de travail : en temps scolaire dans le collège, en temps extra-scolaire et dans le quartier en direction des familles en s'appuyant sur les divers partenaires institutionnels et associatifs.

*Faïza Meziani est chargée de mission, adjointe éducative depuis 5 ans.*

En 2011, avec des élèves du collège Mallarmé (17<sup>e</sup>) elle a monté deux spectacles présentés plusieurs fois en juin pour le plus grand plaisir des parents des élèves, de leurs copains du collège, et de la quasi-totalité de l'équipe pédagogique de l'établissement ! Elle n'en est pas à son premier essai et réitère tous les ans sans hésiter à enfile toutes les casquettes de l'Action collégiens !

"Les contes c'est plus ce que c'était" proposait sous la forme d'une pièce de théâtre de jouer avec les mots, les interprétations, les détournements. Les auteurs en étaient les interprètes : les élèves de la classe de primo arrivants ont travaillé avec Faïza Meziani pendant le temps extrascolaire sur une sélection de contes parmi les plus classiques (au programme de leur classe). La concentration des acteurs, leurs costumes, les tableaux successifs tout aussi décalés les uns que les autres, le mélange de personnages et un certain sens de l'humour ont fait un spectacle d'une brillante absurdité. "Le jardin des délices" réalisé par Lucien Fontaine, professeur d'EPS avec la collaboration de Faïza Meziani sur le temps scolaire, mettait en scène des élèves de tous niveaux confondus sur une composition en forme de patchwork époustouflant : chant, danse, musique, couleur et rythme... étaient au rendez-vous.



#### Le principe

Des locaux sont mis à disposition dans le collège, durant la pause du déjeuner et après les cours, pour la détente ou le soutien scolaire. Des ateliers, des rencontres culturelles ou sportives sont proposés le mercredi et le samedi après-midi, ainsi que le week-end et lors de séjours pendant les vacances.

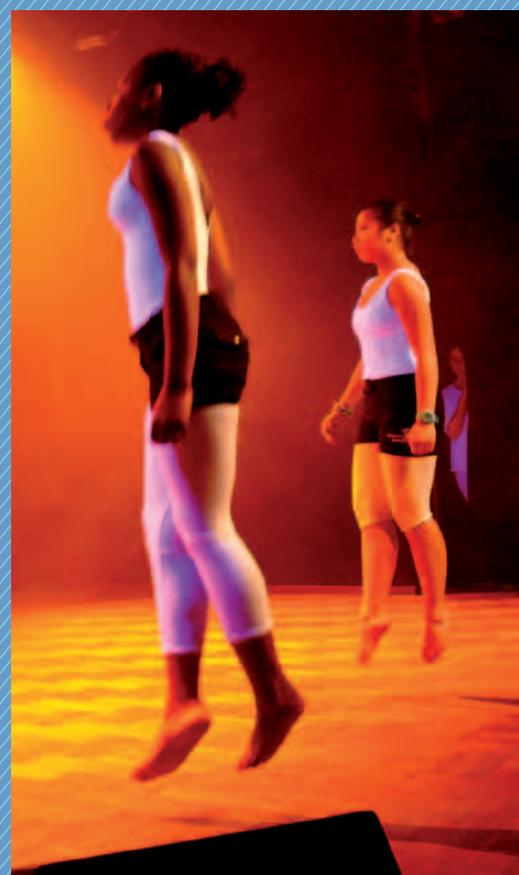
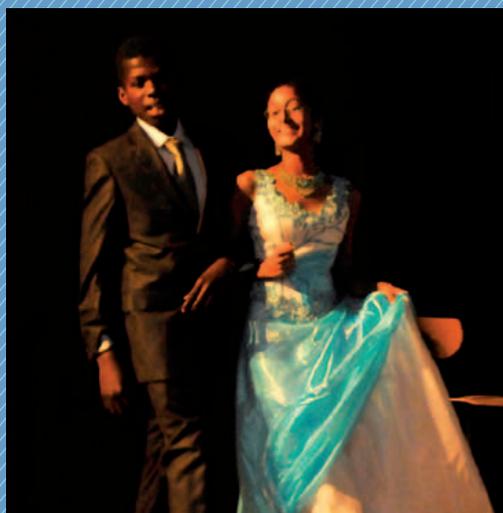
#### Ouverture de Pelleport

A l'image du centre Patay dans le 13<sup>e</sup>, le centre Pelleport a ouvert ses portes en novembre 2010. Avec celui de Torcy dans le 18<sup>e</sup>, trois centres sont donc dédiés à l'accueil des collégiens exclus temporairement, et ouverts aux jeunes de ces quartiers et à leurs familles.

#### En chiffres

Action collégiens touche un peu plus de 12 000 jeunes par an.

- 3 700 vont au club à l'heure du déjeuner
- 1 780 bénéficient de l'aide aux devoirs
- 4 000 profitent des sorties soirées
- 850 partent en week ends
- 850 partent en séjours scolaires pendant les petites vacances
- 850 partent en séjours l'été.



# Les cours municipaux d'adultes au carrefour de Belleville

Située à la rencontre des 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> arrondissements, une partie de l'école du 77 boulevard de Belleville, est devenue le centre Belleville des cours municipaux d'adultes (CMA) en septembre 2010.

L'établissement accueillait depuis toujours des cours municipaux et sa directrice Martine Flament est à l'initiative avec la DASCO de ce développement fabuleux de l'offre mise à disposition des Parisiens dans ce quartier.



*/// Bernadette Bazelle-Shamaei et Martine Desaintjean sont les coordonnatrices du site.*

*Bernadette Bazelle-Shamaei était depuis 10 ans professeur de français langue étrangère pour les CMA quand elle a pris en main la coordination du centre Belleville. Martine Desaintjean, ancienne directrice d'école, travaillait déjà et depuis 15 ans pour les CMA, dont 10 en tant que professeur d'informatique. Elle était professeur référent pour Martine Flament et avait pu mesurer la montée en puissance de la demande.*

## Toutes deux témoignent pour raconter la vie du centre :

Lorsque les CMA partagent les locaux d'une école en fonctionnement, il faut s'appliquer à ce qu'il n'y ait pas de croisement entre les enfants et les adultes. La question ne se pose plus ici (ou seulement pour une salle de l'école) parce que nous sommes installés dans des locaux qui ne reçoivent plus d'enfants (tous sont regroupés dans une autre partie du groupe scolaire).

Les CMA disposent de 5 salles et de deux bureaux pour les coordinatrices et leur secrétaire. Les CMA bénéficient des services généraux de l'école élémentaire. Un agent technique des écoles s'applique avec soin à l'entretien de nos locaux restés sous la responsabilité de la directrice, ce qui n'est pas évident puisque les salles sont rarement vides. Le gardien assure également un service d'accueil qui nous est indispensable parce que nous recevons des Parisiens en quête d'information tout au long de l'année. Martine Flament reste très active "si on ne savait pas travailler ensemble, ça ne fonctionnerait pas !". Tous les acteurs de la communauté éducative participent au développement du centre : une animatrice du centre de loisirs transmet une information à une maman qui a des difficultés avec la langue française. La psychologue de

l'école éclaire un papa sur ce que les CMA peuvent apporter à son parcours professionnel... Nous avons le sentiment d'être impliqués - ensemble - dans ce dispositif. Nos partenaires sont nombreux dans le quartier (associations, pôle emploi, l'équipe de développement local Fontaine au Roi de la délégation à la politique de la ville et à l'intégration (DPVI...)).

**L'amplitude des cours s'étend de 8h30 à 21h30 et au samedi matin. Les cours sont planifiés sur l'année, le semestre ou regroupés en sessions.**

Se donnant les moyens de développer un site dédié aux CMA, la Ville permet également aux professeurs de travailler dans des conditions optimales : leurs outils de travail (machines de découpe à coudre et centrales vapeur pour les cours de coupe/couture, logiciels, matériel multimédia dont vidéo projecteurs, tableaux numériques interactifs...) sont des plus récents. Les meilleures conditions sont réunies pour les auditeurs. La variété de l'offre est à l'image de ce qu'est le quartier de Belleville. Certes nous proposons des cours d'alphabétisation et de français langue étrangère adaptés aux publics faiblement scolarisés, mais aussi des cours de langue (anglais, arabe, portugais du Brésil), d'informatique.

A cela s'ajoutent des cours sur les microstructures constitués d'un accompagnement et d'un suivi pour les créateurs de micro entreprises et d'associations, et enfin des cours de coupe/couture extrêmement demandés.

L'ouverture du centre Belleville est une belle aventure, partagée par des acteurs investis et des auditeurs pour la plupart heureux d'en profiter.

**Pour en savoir plus sur les cours municipaux d'adultes :**  
[www.paris.fr](http://www.paris.fr)

## >> Paris, une collectivité territoriale



### Les principes de fonctionnement de la collectivité territoriale parisienne.

L'organisation territoriale, en l'occurrence celle de Paris, n'est pas simple. Nous sommes tous amenés un jour ou l'autre, pour les uns à tenter d'en comprendre le fonctionnement, pour les autres à essayer d'en représenter de manière schématique les grands principes. L'info DASCO tente les deux à la fois !

## > L'ORGANISATION

### >> Paris est une commune

Elle est gérée par un conseil municipal élu au suffrage universel direct tous les 6 ans. Une fois élus, les conseillers de Paris élisent le Maire.

Le Maire est l'exécutif de la commune qu'il représente et dont il gère le budget. Il est l'employeur du personnel communal. Les compétences de la commune sont des compétences de proximité. Cela concerne par exemple pour les écoles, les bâtiments, le fonctionnement, l'équipement, les personnels de service et spécialisés.

Depuis la loi du 31 décembre 1982, dite loi PML pour "Paris, Marseille, Lyon", ces trois grandes villes ont une organisation administrative particulière relative à la volonté de décentralisation. Elles sont dotées, en plus du conseil municipal, de conseils d'arrondissements.

### >> Paris est un département

Ses conseillers municipaux sont donc aussi ses conseillers généraux. Le Maire de Paris est aussi Président du conseil général, l'exécutif du département qui prépare et exécute les délibérations du conseil général, gère le budget et dirige le personnel. Le département a de larges compétences. Cela concerne par exemple la construction, l'entretien des collèges mais aussi les personnels techniques des collèges.

### >> Grands principes pour l'autonomie locale

- pas de tutelle de l'Etat mais un contrôle de la légalité des actes des collectivités locales par le Préfet
- absence totale de hiérarchie et de tutelle entre les différentes collectivités qui ont une autonomie juridique et financière.

## > Le cadre statutaire Deux lois à la base du cadre statutaire de la Ville de Paris

### /// La loi du 31 décembre 1975

Elle a fait de Paris une commune dont l'organisation est régie pour l'essentiel par le code général des collectivités territoriales. Paris est également un département. Deux collectivités distinctes coexistent.

Paris est une commune unique. Ses vingt arrondissements sont des divisions administratives sans existence juridique autonome, sans personnalité morale distincte de celle de la Ville de Paris. C'est le Conseil Municipal de Paris et son Maire qui incarnent l'unité communale et la compétence de droit commun de la commune.

### /// La loi du 31 décembre 1982 dite loi PML (Paris Marseille Lyon)

Il n'y a qu'un seul budget communal. Les arrondissements disposent d'un "état spécial d'arrondissement" annexé au budget de la commune qui couvre principalement les dépenses de fonctionnement, à l'exclusion des dépenses de personnels.

### > Deux spécificités parisiennes dans la loi de 1982

Paris demeure à la fois une commune et un département. Il n'y a pas d'élections cantonales, c'est le Conseil de Paris qui, sous la présidence du Maire, exerce pour le département de Paris les attributions dévolues aux conseils généraux de droit commun. Le Maire, président du Conseil général, est responsable de

l'exécution des délibérations de l'assemblée départementale.

Paris reste la seule ville de France où les attributions de police municipale (circulation, tranquillité et salubrité publique) ne sont pas entièrement exercées par un maire élu. Elles reviennent à un fonctionnaire de l'Etat : le Préfet de Police qui assure la tranquillité des personnes et des biens, ainsi que la sécurité civile (lutte contre l'incendie, organisation de secours). La Ville de Paris ne dispose pas au sens propre de police municipale. C'est ainsi que le Préfet siège en Conseil de Paris auprès du Maire. En 1986 et 2002, cependant, des lois accroissent les pouvoirs de police du maire de Paris (en matière de salubrité et de stationnement) et des conseils de quartier sont créés qui sont consultés et peuvent faire des propositions sur les sujets concernant un quartier.

Bertrand Delanoë, Maire de Paris



Colombe Brossel, son adjointe



Hélène Mathieu et Véronique Bédague Hamilius



## > Les institutions de la Ville de Paris

### /// Le Maire et ses adjoints

Le Maire est élu par ses pairs, c'est-à-dire les 163 conseillers de Paris désignés par les Parisiens à l'issue des deux tours des élections municipales.

Les adjoints au Maire de Paris sont désignés comme le Maire, par le Conseil de Paris.

Le Maire accorde des délégations à ses adjoints (ils sont actuellement 37). Chaque adjoint a une compétence particulière. Elue conseillère de Paris le 18 mars 2001 et réélue le 9 mars 2008, Colombe Brossel est l'adjointe au Maire de Paris chargée de la vie scolaire et de la réussite éducative.

Le conseil de Paris est compétent pour régler, par ses délibérations, à la fois les affaires de la Commune et celles du Département. Il siège donc tantôt en formation de Conseil Municipal, tantôt en formation de Conseil Général. Il approuve chaque année le budget, fixe le taux des impôts locaux... C'est le Conseil de Paris qui autorise la passation des marchés importants, accorde les subventions, approuve les grandes étapes des projets d'urbanisme... Il se réunit onze fois par an, en générale une fois par mois, sauf en août, lors de séances publiques.

### /// Les Maires d'arrondissement

Chaque arrondissement dispose d'un conseil présidé par le Maire qui est élu pour six ans. Ce conseil désigne également en son sein, un ou plusieurs adjoints. En général, un adjoint est chargé de la vie scolaire et un autre de la vie périscolaire.

L'élection du Maire d'arrondissement a lieu huit jours après l'élection du Maire de Paris.

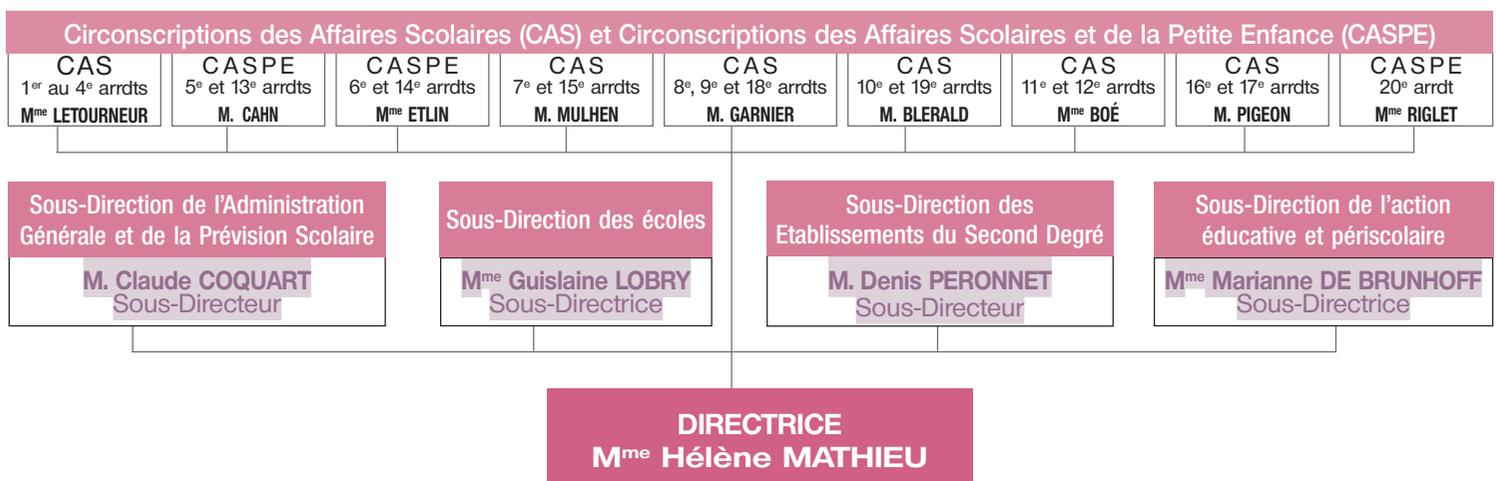
### Les conseils d'arrondissement ont trois niveaux de compétence :

- un pouvoir d'avis signifie qu'ils sont obligatoirement saisis pour avis sur les projets de délibération concernant les affaires de l'arrondissement, sur le montant des subventions que le Conseil de Paris propose d'attribuer aux associations dont l'activité s'exerce dans le seul arrondissement.
- un pouvoir de décision en matière d'implantation, d'aménagement et de gestion des équipements de proximité définis comme "les équipements à vocation éducative, sociale, culturelle, sportive et d'information de la vie locale qui ne concernent pas l'ensemble des habitants de la commune ou les habitants de plusieurs arrondissements ou qui n'ont pas une vocation nationale". La réalisation en termes financiers et logistiques de ces équipements est toutefois subordonnée à la décision finale du Conseil de Paris.
- une mission de relais entre la population et le conseil municipal en participant à l'administration et à l'animation de l'arrondissement. A cet effet, les conseils d'arrondissement bénéficient d'un droit à l'information sur les affaires intéressant leur arrondissement.

### /// L'administration

Le Maire est le chef de l'administration. Il a autorité sur l'ensemble des personnels. Il nomme le secrétaire général, les directeurs, les chefs de service... Le secrétaire général, Véronique Bédague Hamilius, directrice générale des services de la Ville assure, sous l'autorité du Maire, l'animation et la coordination de l'ensemble des directions. Parmi elles, la direction des affaires scolaires est donc sous l'autorité du Maire et par délégation de son adjointe chargée de la vie scolaire et de la réussite éducative. Elle est composée de neuf circonscriptions et quatre sous directions.

## > Organigramme de la DASCO



## » DES RESSOURCES HUMAINES en mouvement

### Réforme de la catégorie B

Lors de sa séance du 28 mars 2011, le Conseil de Paris a adopté les grands principes de la réforme de la catégorie B. Précédée d'une phase de concertation avec les partenaires sociaux, cette réforme a concerné 51 % des agents de catégorie B, dont les secrétaires administratifs et les secrétaires des services extérieurs spécialité animation, avec effet au 1<sup>er</sup> avril 2011.

#### » Les principales dispositions sont les suivantes :

- création d'une grille unique, qui offre à chaque agent de catégorie B, quel que soit son corps, les mêmes perspectives de déroulement de carrière ;
  - reconnaissance des qualifications et responsabilités des agents : l'accès à la catégorie B a été facilité pour des agents de catégorie C grâce à des mesures transitoires supplémentaires de promotion au choix ;
  - extension du corps des personnels de maîtrise à la totalité de l'administration parisienne, ouvrant ainsi un accès à la catégorie B pour les "adjoints techniques des collèges" exerçant certaines responsabilités et qui satisferont à un examen professionnel : chefs d'équipe mobile d'ouvriers spécialisés (EMOP) et chefs de cuisine autonome servant plus de 40 000 couverts.
- Une spécialité "restauration" a été créée à cette occasion ;
- fusion du corps des secrétaires des services extérieurs spécialité animation avec le corps des secrétaires administratifs et avec la création d'une spécialité "action éducative". L'objectif est de favoriser la mobilité et les déroulements de carrière des agents tout en préservant la spécificité "métier" de l'action éducative dont les fonctions ont été clairement identifiées dans le nouveau statut.

Une mesure transitoire a permis de requalifier en catégorie B les adjoints d'animation qui exerçaient des fonctions de RAE adjoint en circonscription.

### Un plan de prévention des absences au travail

Depuis 2007, la Ville de Paris a vu le niveau des absences au travail augmenter. La DASCO fait partie des directions concernées puisque le niveau des absences pour maladie ou accident du travail a atteint 6,47% en 2010, soit une augmentation de 0,89% en 2 ans.

Dans un souci de dialogue avec les agents et dans le but d'identifier les causes, tant collectives qu'individuelles, la plupart des directions de la Ville ont ouvert des discussions entre les représentants des personnels et les services concernés. Ce fut le cas pour la DASCO : un plan de prévention des absences au travail a ainsi été présenté au comité technique paritaire (CTP) du 20 octobre 2011.

Ce plan est le fruit d'une collaboration étroite entre les représentants des personnels, les différents services de la DASCO et le service social du personnel, chacun ayant pu exprimer ses perceptions dans le cadre de groupes de travail.

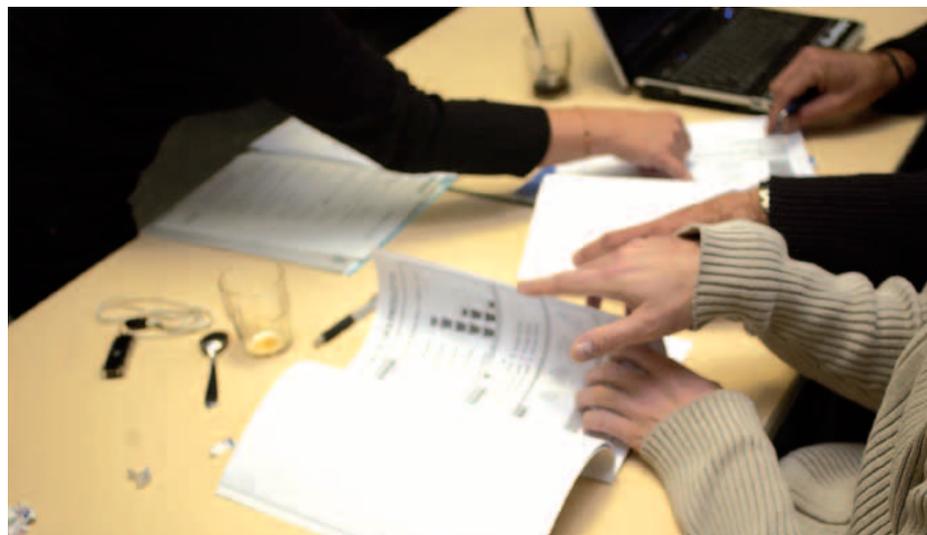
A l'occasion de ces séances de travail, il a fallu analyser les données : constater qu'il y a des disparités importantes d'un métier à l'autre, d'une tranche d'âge à une autre, d'une période à l'autre ; relever que les arrêts maladie de courte durée sont plus fréquents que ceux de longue durée... Au final, l'absence au travail apparaît comme résultant de multiples facteurs et appelle donc des réponses diverses.

#### Les débats ont permis l'élaboration d'un plan qui se décline sur 2 grands thèmes :

- la recherche de l'amélioration des conditions de travail des agents
- les questions d'organisation générale du travail

Le plan de prévention des absences au travail propose plus d'une trentaine d'actions concrètes regroupées selon des axes tels que "promouvoir la prévention des risques professionnels et la santé au travail", "prévenir les risques organisationnels", "agir sur l'environnement de travail", "reclasser, reconvertir", "faire évoluer l'encadrement des personnels et développer une approche territoriale"... pour mieux travailler ensemble et améliorer l'organisation du travail.

Pour chacune des actions, une échéance est fixée.



#### CTP :

*Composée de représentants de l'administration et de représentants du personnel désignés par les organisations syndicales représentatives, cette instance est dotée d'une compétence consultative sur les questions d'organisation générale du travail.*



## Un service "au service" des ressources humaines



*/// Cyril PAJOT a intégré la Ville de Paris en 1993 en qualité d'attaché des administrations parisiennes. Il a depuis lors occupé différents postes ayant trait à l'enfance et/ou aux ressources humaines. Devenu cette année administrateur de la Ville de Paris, il est depuis le 29 août 2011 le chef du service des ressources humaines (SRH) de la DASC0, qui comprend le bureau de l'analyse des emplois et de la prévision des rémunérations, le bureau de gestion des personnels, celui de la formation des personnels, et celui de la prévention des risques professionnels.*

### Récemment intégré à la DASC0, qu'auriez-vous à dire sur cette direction ?

Avant ma prise de fonction, son organisation me paraissait particulièrement intéressante, dans la mesure où elle comprend des services déconcentrés, à savoir les circonscriptions des affaires scolaires dont trois sont d'ailleurs devenues des circonscriptions des affaires scolaires et de la petite enfance, et des structures et lieux de travail répartis sur tout le territoire parisien (écoles maternelles et élémentaires, collèges, mais aussi écoles d'art, cours municipaux d'adultes, Action collégiens...). Le nombre important de ses missions et leurs enjeux en font une direction d'une grande richesse.

Mes premiers mois à la DASC0 m'ont largement confirmé cette analyse. Dans une telle organisation, un service des ressources humaines doit se positionner comme un partenaire, un prestataire au service des différents acteurs de la direction, qui facilite les échanges de pratiques, la définition partagée de principes et de modes de fonctionnement, et s'efforce d'accompagner les changements nécessaires.

### Quelles grandes lignes vous êtes-vous définies ?

Un service de ressources humaines se doit en priorité d'assurer ses missions de base : le recrutement des personnels, leur rémunération, leur formation, l'information sur leurs droits, le suivi des effectifs, l'organisation des instances paritaires (comité technique paritaire - CTP - et comité hygiène et sécurité -CHS)...

Il est également un acteur qui met en œuvre le projet de la direction. Pour faire vivre ce projet, il est important de s'appuyer sur un dialogue social dynamique. Cela passe notamment par la mise en place de groupes de travail associant les représentants des personnels.

L'amélioration des conditions de travail est ainsi une préoccupation qui se décline pour la direction sur plusieurs registres : prévention, amélioration des conditions de travail et de son organisation, formation... En cette fin d'année 2011, le SRH aura soumis au CTP un plan de prévention des absences au travail et au CHS un plan santé et sécurité au travail qui vise à réduire les risques repérés dans le Document Unique d'évaluation des risques professionnels. Ces plans sont très complémentaires et constituent pour le SRH un véritable programme d'actions pour les trois prochaines années.

Pour les personnels, en résulteront des actions concrètes, comme par exemple l'achat de matériels adaptés pour les personnels de service dans les écoles, mais aussi les collèges. Ce travail devra se faire en lien avec les organisations syndicales, dans le souci d'améliorer le cadre de travail des personnels et l'efficacité du service, deux préoccupations qui me paraissent complémentaires.

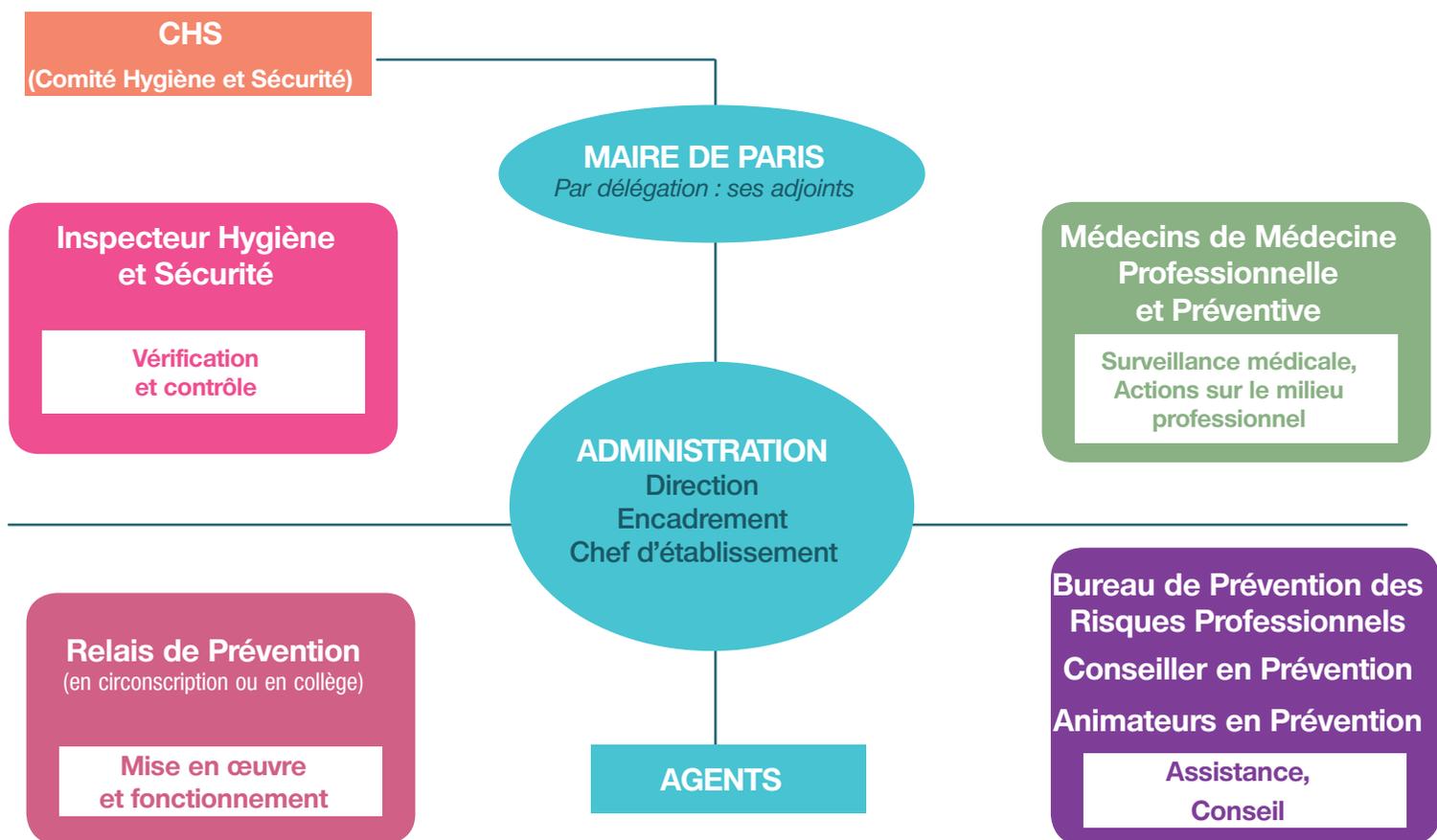
J'ajoute qu'ouvrir de nouvelles perspectives pour le reclassement professionnel des personnels déclarés inaptes à l'exercice de leurs fonctions ou pour permettre des reconversions choisies pour tous les personnels de la DASC0, s'inscrit également dans nos objectifs prioritaires.

### D'autres perspectives pour 2012 ?

Je souhaite que l'année 2012 soit l'occasion d'un travail étroit entre toutes les équipes qui forment le réseau RH de la direction (SRH, équipes RH et AE des circonscriptions, bureaux gestionnaires de personnels...). Nous avons à cette fin le projet d'élaborer une charte des ressources humaines de la DASC0. Elle doit être conçue par et pour l'ensemble des acteurs de la filière, à commencer par les UGD, qu'ils fassent partie des circonscriptions ou des services dits centraux.

## >> PRÉVENTION DES RISQUES professionnels

### Le Réseau Prévention de la DASCO



### Inspection hygiène et sécurité de la Circonscription des Affaires Scolaires des 8<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> arrondissements



Définis par décret, le rôle et les missions des inspecteurs hygiène et sécurité se concrétisent lors de leurs visites sur les sites de travail. C'est l'occasion pour eux d'étudier l'organisation générale de la prévention dans un établissement et de visiter les lieux.

Prenons par exemple la visite à la CAS 8/9/18 : les inspecteurs ont rencontré les acteurs de la prévention pour faire le point sur leur rôle, leur mission, leur formation et celle des agents de la circonscription en ce qui concerne l'hygiène et la sécurité. Ils s'informent sur la surveillance médicale des agents, vérifient la mise en place et le suivi des registres (d'hygiène et sécurité, de sécurité incendie, de signalement de dangers graves et imminents...), étudient l'organisation des secours (exercice d'évacuation), analysent les accidents de service, évaluent les risques professionnels avec la mise en place du document unique, effectuent une vérification réglementaire relative à la maintenance des locaux et des équipements (ascenseurs, extincteurs, installations électriques...) et enfin vérifient la mise en place des plans de prévention vis-à-vis des interventions d'entreprises extérieures.

Suite à cette inspection, de nombreuses préconisations ont pu être formulées en terme d'aménagement des locaux, telles que la mise en place de stores, de goulottes sur les fils électriques au sol, l'attention à porter aux couloirs servant aux dégagements qui ne doivent pas être encombrés de cartons. De plus, compte tenu des risques constatés dans les locaux de l'atelier, des mesures immédiates ont été demandées telle que la mise en conformité et la vérification des installations électriques et des équipements de travail, ou bien des moyens supplémentaires de manutention pour le stockage d'équipements destinés aux écoles.

Les mesures les plus urgentes ont rapidement été prises en charge par le responsable du site et le rapport d'inspection présenté en CHS fera l'objet d'un suivi. Une nouvelle inspection sera systématiquement programmée au bout d'un an.

## Prévention des addictions grandes lignes et point d'étape

Dans le but d'élaborer un plan d'actions s'inscrivant dans une démarche de prévention des risques professionnels, un groupe de travail interne à la DASCO a été mis en place début 2011 sur la thématique "alcool".

Il s'est déjà réuni à 3 reprises. Des encadrants, les médecins référents, les assistants sociaux, les représentants du personnel et les membres du réseau de prévention y sont associés. L'objectif est d'adapter à la DASCO les actions de sensibilisation de la Ville (conférence, vade-mecum, campagne d'affichage, intranet, journaux métiers...), de définir les modalités de mise en œuvre du réseau des "relais alcool" et le rôle des différents acteurs (relais alcool, encadrants...).

Un appel à candidature pour être "relais alcool" a été diffusé fin 2010 auprès de l'ensemble des agents. 17 agents de la DASCO y ont répondu favorablement et 10 ont été retenus pour un entretien de sélection.

Lors des diverses formations qui leur seront proposées par la direction des ressources humaines de la Ville, le service de santé amitié (SAVP) et le bureau de prévention des risques professionnels de la DASCO, ces futurs relais pourront acquérir des connaissances sur la thématique alcool, sur les techniques de communication afin qu'ils puissent effectuer ensuite des séances de sensibilisation auprès des agents.

## PPMS questions/réponses

### > Qu'est-ce que le PPMS ?

C'est le plan particulier de mise en sûreté, c'est-à-dire un document opérationnel qui est l'aboutissement d'une réflexion et d'un travail d'équipe entre l'Académie de Paris et la Ville de Paris. Sa mise en place est prévue par la circulaire du 29 mai 2002 du ministère de l'éducation nationale, tirant les conséquences de divers accidents graves et notamment l'explosion de l'usine AZF à Toulouse.



### Pourquoi un PPMS ?

Il définit le plan de prévention et de mise en sûreté face aux accidents majeurs (événements liés à des risques naturels comme des phénomènes météorologiques...), technologiques (quand on se trouve à proximité d'établissements industriels...) ou autres (attentat, mouvements de foules, etc.).

Au sein de chaque établissement scolaire du premier et du second degré, une organisation et des moyens doivent être mis en place pour que, en cas de sinistre ou de danger de ce type, les enfants et les personnels soient mis en sécurité jusqu'à l'intervention des secours ou l'émission de consignes par les autorités.

### Que contient le PPMS ?

Le document précise en particulier les voies d'accès de l'établissement et les zones de mise à l'abri, leur capacité d'accueil, la présence de points d'eau, de sanitaires, de même que les moyens d'alerte interne (signal sonore, téléphone, sonorisation...) ainsi que le signal d'alerte propre à ces risques qui doit être connu de toute personne présente dans l'enceinte scolaire.

### Comment déclencher le PPMS ?

C'est le responsable de l'établissement qui doit déclencher le PPMS lorsqu'il est averti d'un danger par les autorités ou lorsqu'il est témoin direct du danger. Il utilise un moyen spécifique : la corne de brume.

### Que faire en cas de déclenchement d'un PPMS ?

Les consignes sont : se diriger vers la zone de sûreté (zone de confinement), fermer les fenêtres et rideaux, fermer toutes les issues de l'établissement et ne laisser entrer ni sortir personne, écouter la radio (France Info 105.5 FM ou France Bleue 107.1 FM) et respecter les consignes des autorités (Académie, pompiers...) qui pourront lever le PPMS.

### Des exercices doivent-ils être réalisés ?

Si le risque incendie impose au minimum deux exercices d'évacuation par an, le PPMS impose un exercice annuel obligatoire qui concerne toutes les personnes présentes dans l'établissement (agents de service, PVP, animateurs, professeurs, personnel de santé ...) En règle générale et selon le risque, seul le gardien reste à sa loge pour interdire les entrées et sorties de l'établissement.

## > Des vestiaires pour les animateurs et les PVP

En 2011 pour répondre à une demande exprimée par les animateurs qui travaillent dans les écoles et interviennent à différents moments de la semaine et/ou de la journée (interclasse, études, goûters, centres de loisirs), l'installation de vestiaires avec casiers a été lancée. Elle concerne plus de 700 sites (les écoles et les espaces nature).

Le manque de place dans certains sites, le nombre variable d'animateurs en fonction des activités a déterminé le choix d'un équipement approprié : vestiaires avec casiers modulables, fermeture à code ou par monnayeur.



## » DU NOUVEAU pour la formation

### Formations initiales

La DASCO forme les personnels ouvriers, de service et spécialisés ainsi que les animateurs nouvellement recrutés sur des postes permanents selon les besoins identifiés sur le terrain avec les CAS/PE.

#### » Pour les ATE (6 jours)

- Connaître son environnement de travail et le règlement de service des ATE (0,5 jour)
- L'accueil du public dans la collectivité parisienne (2 jours)
- Prévention des risques liés aux gestes et postures (1 jour)
- Utiliser efficacement les produits d'entretien et le matériel de nettoyage (2 jours)
- Initiation au secourisme (0,5 jour ajouté pour le plan de formation 2012)

#### » Pour les ASEM (9 jours)

- Les stages correspondants à la formation initiale des ATE (6 jours)
- L'ASEM : accompagner l'enfant au quotidien (3 jours)

#### » Pour les personnels exerçant le métier de gardien(ne) (4,5 jours)

- Le métier de gardien et gardienne d'école (3,5 jours)
- Initiation au secourisme (0,5 jour)
- Premier témoin incendie (0,5 jour)

#### » Pour les ATC, selon la spécialité de l'agent

##### » Agent d'entretien et d'accueil (5 jours)

- Entretien des locaux scolaires (2 jours)
- Prévention des risques liés aux gestes et postures (1 jour)
- L'accueil du public dans la collectivité parisienne (2 jours)

##### » Gardien/gardiennne de collège (3,5 jours)

- Le métier de gardien/gardiennne de collège (3 jours) incluant le stage l'accueil du public dans la collectivité parisienne (2 jours)
- Premier témoin incendie (0,5 jour)

##### » Ouvriers (entre 4 et 6 jours)

- Préparation à l'habilitation électrique - indice défini en fonction des tâches réalisées (de 2 à 4 jours)
- Prévention des risques liés au travail en hauteur (2 jours)

##### » Restauration

- Les agents en spécialité "entretien et accueil" sont conviés à 2 stages : Entretien des locaux scolaires (2 jours) et Le plan de maîtrise sanitaire : l'hygiène en restauration scolaire (1 jour)
- Les agents en spécialité "restauration" sont conviés à 2 stages : Le plan de maîtrise sanitaire : l'HACCP approche fonctionnelle et organisationnelle (2 jours) et Elaboration des menus en restauration scolaire au regard des recommandations du GEMRCN (1 jour)

##### » Pour le secteur de l'animation selon les métiers

- Pour les animateurs, la formation Informatisation des centres de loisirs (0,5 jour)
- Des parcours sur mesure peuvent être construits en lien avec les DCL, les RAE et leurs adjoints
- Pour les BCD, un stage théorique (16 jours) et un stage pratique en bibliothèque municipale (4 jours).

### Les TMS au programme

Dans le cadre de la prévention des risques liés à l'activité physique et plus particulièrement la lutte contre les troubles musculo-squelettiques (TMS), une formation sur site a été mise en place en 2011 au bénéfice des agents techniques des écoles (ATE) et des agents spécialisés des écoles maternelles (ASEM).

4 226 personnes sont concernées, essentiellement un public féminin dont la moyenne d'âge est de 46,8 ans. Les visites médicales avaient permis d'identifier un thème récurrent : les douleurs au niveau du dos et des articulations. Si les apports théoriques de la formation classique sur les gestes et postures sont indéniables, l'objectif de cette nouvelle formation action est d'en permettre une application concrète.

Les schémas et les recommandations des formateurs deviennent des mouvements que l'on peut effectuer en situation de travail, en partageant avec les collègues, en utilisant ses propres outils de travail, en trouvant des solutions immédiates à des conditions matérielles qui varient d'une école à l'autre. On identifie les situations à risque et les propositions d'amélioration que l'on trouve ensemble deviennent évidentes. A chacun, ou et le plus souvent à chacune d'en faire bonne usage.



Angela SAKHO NDOUR - ATE



Régina BOUTI - ATE



## Formations HACCP sur site

L'hygiène et la sécurité font partie des axes forts de la politique de formation de la DASC0. Afin de faciliter les apprentissages et pour tenir compte de l'importance des contraintes liées aux lieux d'exercice professionnel des personnels, la DASC0 développe une offre de stages dits "sur site". Ces stages sont organisés dans le prolongement de stages théoriques afin que la mise en pratique in situ soit des plus efficace.

HACCP (Hazard Analysis Critical Control Point) est un système qui identifie, évalue et maîtrise les dangers significatifs au regard de la sécurité des aliments. Les formations HACCP visent à assurer le respect des normes d'hygiène dans les cuisines lors de la préparation des repas donnés aux collégiens. En collaboration avec la mission restauration de la sous direction du second degré, 6 établissements en ont déjà bénéficié (soit une quarantaine de personnes). Compte tenu de son succès auprès des stagiaires, cette formule de formation sur mesure sera renouvelée.



## Opération VAE

Suite à la campagne sur la validation des acquis de l'expérience (VAE), lancée en mai 2010, et à l'offre d'accompagnement à la VAE inscrite dans les catalogues de formation de la DASC0, 7 réunions d'information ont été organisées pour 255 personnes, 5 ateliers méthodologiques d'aide à la rédaction du descriptif de parcours se sont déroulés pour 42 participants, et 60 VAE ont pu démarrer dès 2011.

## Le test de recrutement des ATE

**>> La Ville de Paris a organisé au printemps 2011 le recrutement de 71 agents techniques des écoles. Les tests consistent en une série de questions écrites à choix multiple (QCM) puis, en un passage devant un jury pour un entretien de 20 minutes. Au cours de cet entretien, les candidat(e)s doivent présenter leur parcours et leurs motivations aux membres du jury.**

Cet oral est souvent une source de trac important pour les candidat(e)s, aussi la direction des affaires scolaires a souhaité mettre en place des entraînements à l'oral.

Ainsi, l'ensemble des candidat(e)s retenu(e)s pour l'entretien, soit 112, ont été conviés à des rencontres avec des cadres de la DASC0, habitués à faire passer ce type d'épreuve.

Au-delà des éléments simplement méthodologiques (l'expression, la gestuelle, les types de questions posées...), les formateurs ont familiarisé les candidats avec l'organisation même de l'épreuve (l'arrivée dans la salle, la présentation au jury...). Ce moment d'échange, préparatoire à l'épreuve elle-même, a été apprécié. Toutes les personnes ayant réussi les tests avaient participé à l'entraînement préalable.

Cette expérience positive s'inscrit dans une volonté plus vaste de la DASC0 de soutenir les personnels dans leur démarche de déprécarisation et de promotion. Elle pourra être renouvelée.

## Nouveaux stages

(catalogue formation 2012)

### > 5 stages ajoutés pour les animateurs

D'une part, il s'agit de deux formations élaborées et animées par la cinémathèque Robert Lynen. *Des usages pédagogiques de l'image animée*, appréhende notamment le rôle éducatif des images (2 jours), tandis que *Histoire et pratique cinématographique*, vise à faciliter le montage de projets avec les enfants dans ce domaine (2 jours).

D'autre part, le centre Paris lecture propose deux stages. Il s'agit de *Lire une exposition*, qui propose aux animateurs des centres de loisirs une méthodologie facilitant l'accompagnement des enfants dans la lecture d'une exposition (2 jours) et de *Lire un quartier* qui s'intéresse particulièrement à la manière de "créer des horizons d'attente" chez les enfants et à préparer leur accompagnement pour les visites du quartier (2 jours).

Enfin, le centre de ressources goût et éducation nutritionnelle propose une *Éducation nutritionnelle et ateliers pratiques*, pour les animateurs qui souhaitent inclure des animations culinaires dans le cadre d'un projet pédagogique ou d'activités (3 jours).

### > Pour les agents de service et spécialisés, les nouveautés tiennent compte des évolutions sociales et sociétales que connaissent certains enfants.

*L'enfant et les évolutions de la cellule familiale*, vise à mieux appréhender la diversité des compositions des familles d'aujourd'hui et d'en comprendre l'impact sur l'enfant (1 jour). De même, *L'impact de la précarité des familles sur l'enfant* (1 jour), s'attache à permettre d'identifier et d'appréhender les situations de précarité et les difficultés que peuvent rencontrer les enfants. Pour ces deux stages, le programme prévoit d'aborder la question de la place et du rôle de l'ASEM et de l'ATE face à ces situations.

### > Pour les agents ouvriers, de service et spécialisés des collèges, la DASC0 propose 4 nouveautés.

D'une part, *Connaître ses droits et ses devoirs*, qui s'adresse à tous. Y sont traitées les questions des droits syndicaux, des sanctions disciplinaires et du temps de travail (notions et règles de calcul). D'autre part, la DASC0 a prévu trois stages métiers sur mesure : *Le développement durable en restauration* pour les ATC assurant des fonctions au sein des cuisines, *l'Initiation au soudage* pour réaliser du soudage à l'arc avec électrodes enrobées et *Réparation et changement d'une serrure encastrée dans une porte métallique* pour les ATC assurant des fonctions techniques.

## » CE QUE LA DASCO FAIT POUR VOUS

### /// L'intranet pour tous

“L'intranet pour tous” ce sont des ordinateurs mis à disposition des agents qui travaillent dans les écoles et les centres de loisirs, tout comme les établissements du second degré. Ils ont été installés dans les Espaces Premiers Livres ou les Bibliothèques Centres de Documentation des écoles, dans les salles des agents ou dans la loge des collèges et lycées municipaux.

En juin 2011, 211 écoles élémentaires (soit 62% des élémentaires), 129 maternelles (soit 40%), 68 collèges (soit 85%) et 15 lycées municipaux (100%) étaient équipés d'un point d'accès à l'intranet pour les personnels de la DASCO.

Même si cet outil est bien accueilli dans la phase de découverte, son utilisation n'est pas évidente. Quelques difficultés ponctuelles de connexion persistent et puis il faut découvrir le support en lui-même (l'intranet de la Ville).

Se familiariser avec un site prend du temps et plus on consulte l'intranet, mieux on comprend la façon dont est structurée l'information, alors son utilisation devient peu à peu intuitive. Une astuce au début : un clic sur la mention “plan du site” tout en bas de chaque page donne accès à un sommaire classique en forme de liste qui reprend les titres de toutes les pages.



### /// De nouvelles blouses

Cet automne et pendant un mois, les agents des écoles (agents techniques et agents spécialisés) tout comme ceux de la direction de l'immobilier de la logistique et du transport (DILT), ont été invités à répondre à un questionnaire concernant le nouveau modèle de blouse qui leur sera fourni dans leur dotation vestimentaire.

Grâce à l'arrivée de l'intranet dans les écoles, qui permet un accès aux diverses rubriques et informations publiées par la DASCO, près de 1000 agents ont répondu en ligne à l'enquête.

Résultats : la future dotation comportera une blouse à manches longues de couleur bordeaux et une blouse à manches courtes de couleur bleu ciel.

### Ateliers d'écriture

Pour assurer le meilleur accueil possible aux élèves parisiens, près de 8000 personnels permanents exerçant des métiers variés travaillent ensemble quotidiennement. La DASCO a à cœur de mettre en valeur le travail accompli par ces équipes qui, dans les sites recevant ce public si particulier que sont les enfants, réalisent leurs missions remarquablement.

Partant du constat que les personnels les mieux placés pour parler de leur métier sont ceux qui l'exercent, la DASCO a lancé un projet d'atelier d'écriture relatif au métier d'agent technique des écoles. Une dizaine de personnes, toutes ATE, ont bien voulu y participer. En l'occurrence, il s'agissait pour elles de “raconter” leur métier à travers des textes courts. Un grand merci à ces volontaires qui ont accepté de nous faire partager ces moments de leur quotidien.

Parmi la centaine de textes produits, chaque auteur en a choisi un. Les participantes ont ainsi rassemblé une dizaine d'écrits qui valent témoignage de l'histoire d'une année scolaire.

Ces textes seront diffusés progressivement au cours de l'année dans les écoles. Par ailleurs, la DASCO réfléchit à d'autres projets autour des métiers qui font la richesse de la direction.



## >> CE QUE LA VILLE FAIT POUR VOUS

### /// Tournoi de foot inter directions

Tous les ans depuis 2009, la Ville organise un tournoi de foot inter directions au mois de juin. Il suffit de s'inscrire de manière individuelle auprès d'un référent direction. Si votre équipe n'est pas déjà constituée, cela s'organisera le jour J.

Renseignez-vous sur Intraparis !

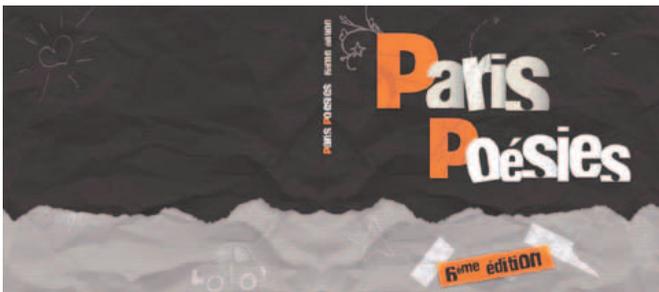


### /// Fête de la musique. Faites connaître votre talent !

Vous êtes musicien, chanteur ? Amateur, confirmé ou professionnel ? Le jour de la fête de la musique, vous vous produisez dans une salle, dans un bar ou au coin d'une rue ? Du rock au Musette, en passant par la variété et le gothique, tous les genres sont permis !

IntraParis recense les talents cachés parmi les agents municipaux.

Pour faire connaître votre passion pour la musique, rien de plus simple, il suffit d'inscrire en mai ou début juin votre concert en ligne sur IntraParis. Il pourra ainsi figurer dans un programme complet accessible sur l'Intranet !



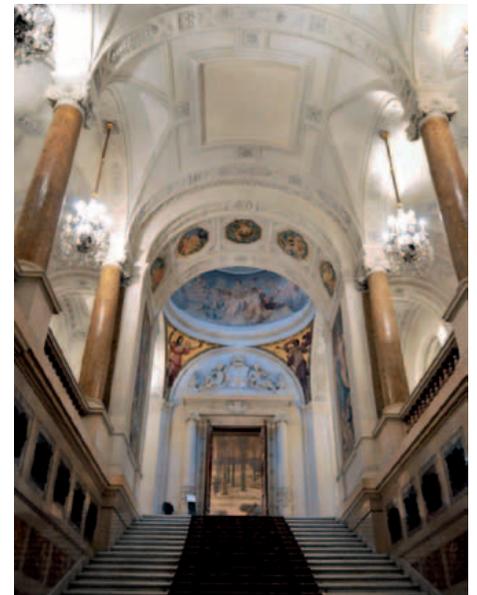
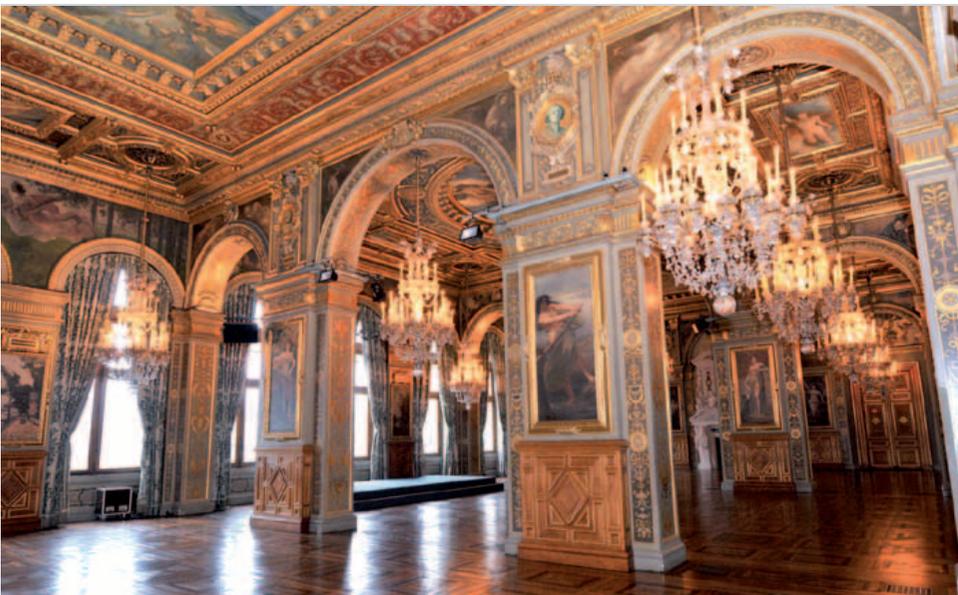
### /// Paris poésie

À l'automne Paris Poésies a lancé sa 7ème édition pour laisser libre cours à votre imagination. Chaque année les agents de la Ville sont de plus en plus nombreux à participer à ce concours de poésie. Les textes sont accessibles en ligne sur IntraParis. Ils font l'objet d'un vote ouvert à tous qui permet aux poèmes les plus plébiscités d'être édités sous la forme d'un recueil de textes choisis.

Si vous vous sentez une âme de poète, consultez Intraparis !

### /// Visitez l'Hôtel de Ville

Les visites guidées sont gratuites. Il faut contacter bien à l'avance le bureau des visites au 01 42 76 54 04 ou au 01 42 76 50 49 afin de fixer une date de rendez-vous qui soit compatible avec le programme des manifestations officielles se déroulant dans les salons visités. Chaque été des groupes sont exclusivement composés d'agents de la Ville. Renseignez-vous sur Intraparis



# DIRECTION DES AFFAIRES SCOLAIRES

